

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ABORIGINAL PEOPLES

Chair:

The Honourable LILLIAN EVA DYCK

Tuesday, April 12, 2016
Wednesday, April 13, 2016 (in camera)

Issue No. 5

Sixth and seventh meetings:

Study on best practices and on-going challenges
relating to housing in First Nation and Inuit
communities in Nunavut, Nunavik, Nunatsiavut
and the Northwest Territories

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente :

L'honorable LILLIAN EVA DYCK

Le mardi 12 avril 2016
Le mercredi 13 avril 2016 (à huis clos)

Fascicule n° 5

Sixième et septième réunions :

Étude sur les pratiques exemplaires et les problèmes
constants du logement dans les collectivités des Premières
Nations et les collectivités inuites du Nunavut, du
Nunavik, de Nunatsiavut et des Territoires du Nord-Ouest

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Chair*

The Honourable Dennis Glen Patterson, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Beyak	Lovelace Nicholas
* Carignan, P.C. (or Martin)	Moore
Enverga	Raine
* Harder, P.C.	Sibbeston
	Tannas

*Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

Vice-président : L'honorable Dennis Glen Patterson

et

Les honorables sénateurs :

Beyak	Lovelace Nicholas
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Moore
Enverga	Raine
* Harder, C.P.	Sibbeston
	Tannas

* Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, April 12, 2016
(11)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:35 a.m., in room 160-S, Centre Block, the deputy chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Enverga, Moore, Patterson, Raine and Sibbeston (6).

Other senators present: The Honourable Senators Dagenais and Watt (2).

In attendance: Brittany Collier and Alexandre Lavoie, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 18, 2016, the committee continued its study on best practices and on-going challenges relating to housing in First Nation and Inuit communities in Nunavut, Nunavik, Nunatsiavut and the Northwest Territories. (*For the complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*)

WITNESSES:*Northwest Territories Housing Corporation:*

Jeff Anderson, President and CEO;

Revi Lau-a, Manager Strategic Planning Policy and Communications.

Department of Finance Canada:

Diane Lafleur, Assistant Deputy Minister, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch;

Roger Charland, Director, Federal-Provincial Relations Division, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch.

The chair made a statement.

Mr. Anderson made a statement and, together with Mr. Lau-a, answered questions.

At 10:41 a.m., the committee suspended.

At 10:48 a.m., the committee resumed.

Ms. Lafleur made a statement and, together with Mr. Charland, answered questions.

At 11:30 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 12 avril 2016
(11)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 35, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Enverga, Moore, Patterson, Raine et Sibbeston (6).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Dagenais et Watt (2).

Également présents : Brittany Collier et Alexandre Lavoie, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 18 février 2016, le comité poursuit son étude sur les pratiques exemplaires et les problèmes constants du logement dans les collectivités des Premières Nations et les collectivités inuites du Nunavut, du Nunavik, de Nunatsiavut et des Territoires du Nord-Ouest. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 3 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Northwest Territories Housing Corporation :*

Jeff Anderson, président et chef de la direction;

Revi Lau-a, responsable, Planification stratégique, Politiques et Communications.

Ministère des Finances Canada :

Diane Lafleur, sous-ministre adjointe, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale;

Roger Charland, directeur, Division des relations fédérales-provinciales, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale.

Le vice-président ouvre la séance.

M. Anderson fait un exposé puis, avec M. Lau-a, répond aux questions.

À 10 h 41, la séance est suspendue.

À 10 h 48, la séance reprend.

Mme Lafleur fait un exposé puis, avec M. Charland, répond aux questions.

À 11 h 30, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, April 13, 2016
(12)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met in camera this day at 6:51 p.m., in room 160-S, Centre Block, the deputy chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Enverga, Moore, Patterson and Raine (4).

In attendance: Brittany Collier and Alexandre Lavoie, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 18, 2016, the committee continued its study on best practices and on-going challenges relating to housing in First Nation and Inuit communities in Nunavut, Nunavik, Nunatsiavut and the Northwest Territories. (*For the complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*)

It was agreed that senators' staff be allowed to stay in the room.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

At 8:27 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mercredi 13 avril 2016
(12)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 18 h 51, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Enverga, Moore, Patterson et Raine (4).

Également présents : Brittany Collier et Alexandre Lavoie, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 18 février 2016, le comité poursuit son étude sur les pratiques exemplaires et les problèmes constants du logement dans les collectivités des Premières Nations et les collectivités inuites du Nunavut, du Nunavik, de Nunatsiavut et des Territoires du Nord-Ouest. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 3 des délibérations du comité.*)

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la pièce.

Conformément à l'article 12-16(1)(d), du Règlement, le comité étudie un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 20 h 27, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Mark Palmer

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 12, 2016

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:35 a.m. to study best practices and on-going challenges relating to housing in First Nation and Inuit communities in Nunavut, Nunavik, Nunatsiavut and the Northwest Territories.

Senator Dennis Glen Patterson (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: I would like to welcome everyone watching today on CPAC, the web and in this room. My name is Dennis Patterson. I have the honour of acting as the chair today for the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples.

Our committee's mandate is to exam issues relating to First Nations, Inuit and Metis peoples in Canada. Today we're continuing our study on best practices and on-going challenges relating to housing in First Nation and Inuit communities in Nunavut, Nunavik, Nunatsiavut and the Northwest Territories.

I would ask all senators to introduce themselves.

Senator Moore: Good morning. Wilfred Moore, Nova Scotia.

Senator Watt: Charlie Watt, Nunavik.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Jean-Guy Dagenais from Quebec.

[*English*]

Senator Beyak: Lynn Beyak, Ontario.

Senator Enverga: Tobias Enverga, Ontario.

Senator Raine: Nancy Greene Raine, British Columbia.

The Deputy Chair: Colleagues, our first panel today has Mr. Revi Lau-a, Manager, Strategic Planning Policy and Communications, Northwest Territories Housing Corporation, as well as Jeff Anderson, President and CEO, Northwest Territories Housing Corporation.

Jeff Anderson, President and CEO, Northwest Territories Housing Corporation: Thank you. Senators, we certainly appreciate the opportunity to provide our perspectives on housing challenges in the Northwest Territories. I would like to start by providing some context about our northern territory.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 12 avril 2016

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 35, pour examiner les pratiques exemplaires et les problèmes récurrents en matière de logement dans les collectivités autochtones et inuites du Nunavut, du Nunavik, de Nunatsiavut et des Territoires du Nord-Ouest.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le vice-président : Je souhaite la bienvenue aux sénateurs ici présents et à tous ceux qui suivent cette séance sur CPAC ou sur Internet. Je m'appelle Dennis Patterson et j'ai l'honneur de présider cette réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

Le comité a pour mandat d'examiner les enjeux relatifs aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis du Canada. Aujourd'hui, nous poursuivrons notre examen des pratiques exemplaires et des problèmes récurrents en matière de logement dans les collectivités autochtones et inuites du Nunavut, du Nunavik, de Nunatsiavut et des Territoires du Nord-Ouest.

J'aimerais que tous les sénateurs se présentent.

Le sénateur Moore : Bonjour. Wilfred Moore, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Watt : Charlie Watt, du Nunavik.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Beyak : Lynn Beyak, de l'Ontario.

Le sénateur Enverga : Tobias Enverga, de l'Ontario.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le vice-président : Chers collègues, nos premiers témoins aujourd'hui sont M. Revi Lau-a, responsable de la planification stratégique, des politiques et des communications à la Northwest Territories Housing Corporation, et Jeff Anderson, président et chef de la direction de la Northwest Territories Housing Corporation.

Jeff Anderson, président et chef de la direction, Northwest Territories Housing Corporation : Je vous remercie. Chers sénateurs, nous sommes heureux d'avoir la possibilité de vous faire part de notre point de vue sur les difficultés en matière de logement dans les Territoires du Nord-Ouest. J'aimerais commencer par situer les choses.

In the N.W.T., we have 33 communities spread out over a vast area of 1.3 million square kilometres, and that represents about 14 per cent of the total area of Canada. Our population is about 44,000 persons, half of which are Aboriginal, and we have 11 official languages in the N.W.T.

We have complex and varied Aboriginal governance structures from regional self-governments, like the Tlicho and Inuvialuit, to community-based Aboriginal self-governments, like the Sahtu Dene and Metis government of Déline. There are already many settled agreements between Aboriginal governments, the federal government and the Government of the Northwest Territories and several more are under negotiation. Many, if not all, of the Aboriginal governments may seek to draw down jurisdiction in the area of housing.

For the time being, the Northwest Territories has a mandate to provide opportunities for suitable, adequate and affordable housing to all residents in the N.W.T. One way we measure progress in our housing efforts for residents is through the level of core housing need. “Core need” means that a household is living in a dwelling that is substandard or overcrowded or pays excessive shelter costs and has low-to-moderate income.

Our GNWT, which is the Government of the Northwest Territories Bureau of Statistics, conducts a comprehensive community survey every five years, and these surveys are a tool used to measure our performance in addressing core need.

The latest survey conducted in 2014 indicates that the N.W.T. has 2,919 households in core need or 19.8 per cent of all N.W.T. households. In Canada this is second only to Nunavut, and in comparison the national core need is 12.5 per cent.

The level of core need in the N.W.T. has remained relatively unchanged since 2000 when it was 20.3 per cent. This is despite steady and significant investment by the GNWT and periodically large capital investments in partnership with the federal government. This speaks very much to the condition of the housing stock, which was mostly built 30 to 40 years ago, with less rigorous building standards and was not necessarily designed for longevity under harsh Arctic conditions.

Core need is directly correlated with income and the state of the economy. Downturns in the economy increase core need, especially in the resource sector, which comprises a significant portion of the N.W.T.'s GDP. Improvements in core need are also dependent on better educational outcomes, addressing social ills, labour market and economic development and improved infrastructure to support economic growth.

Les Territoires du Nord-Ouest comptent 33 collectivités dispersées sur 1,3 million de kilomètres carrés, soit environ 14 p. 100 de la superficie totale du Canada. Les 44 000 habitants des T.N.-O., pour moitié autochtones, partagent 11 langues officielles.

Les structures de gouvernance autochtones sont complexes et variées, depuis les gouvernements autonomes régionaux, comme ceux des Tlicho et des Inuvialuit, jusqu'aux gouvernements autonomes communautaires, comme celui des Dénés et Métis du Sahtu à Déline. De nombreux accords ont déjà été conclus entre des gouvernements autochtones, le gouvernement fédéral et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, tandis que plusieurs autres sont en cours de négociation. Beaucoup de gouvernements autochtones, sinon tous, cherchent à récupérer la compétence juridique en matière de logement.

Pour l'instant, les Territoires du Nord-Ouest ont pour mandat de faire en sorte que tous les résidents du territoire puissent avoir accès à des logements convenables, suffisants et abordables. L'un des moyens par lesquels nous mesurons les progrès accomplis dans ce domaine est le niveau de besoin impérieux de logement. Le « besoin impérieux » s'entend de la situation d'un ménage qui vit dans un logement insalubre ou surpeuplé ou qui paie un loyer trop élevé pour un revenu faible à moyen.

Le gouvernement des T.N.-O., c'est-à-dire le Bureau de la statistique des Territoires du Nord-Ouest, procède à une enquête communautaire approfondie tous les cinq ans, et les résultats de ces enquêtes permettent de mesurer les progrès obtenus au regard du besoin impérieux de logement.

La dernière enquête, effectuée en 2014, révèle que 2 919 ménages des T.N.-O., soit 19,8 p. 100 de la population, ont un besoin impérieux de logement, comparativement à 12,5 p. 100 à l'échelle nationale. Le territoire se classe au deuxième rang à cet égard, après le Nunavut.

Le niveau de besoin impérieux n'a guère changé dans les T.N.-O. depuis l'année 2000, où il s'élevait à 20,3 p. 100, et ce malgré des investissements réguliers et importants de la part du gouvernement territorial et d'importants investissements en capital engagés périodiquement de concert avec le gouvernement fédéral. Cela donne une idée de l'état du parc de logements, dont la plupart ont été bâtis il y a 30 ou 40 ans selon des normes moins rigoureuses et qui n'étaient pas nécessairement destinés à durer dans les dures conditions de l'Arctique.

Le besoin impérieux est en corrélation directe avec le revenu et la situation économique. Le ralentissement économique, notamment dans le secteur des ressources, qui représente une bonne partie du PIB du gouvernement des T.N.-O., accroît le niveau de besoin impérieux. La diminution du besoin impérieux dépend également d'un meilleur taux de réussite scolaire, de la résolution des maux sociaux, du développement du marché du travail et de l'économie, et de l'amélioration de l'infrastructure nécessaire à la croissance économique.

Despite the territorial rate remaining relatively unchanged, the N.W.T. Housing Corporation has made gains in bringing down the urgent core need levels in rural and remote communities from 42 per cent in 2009 to 32 per cent in 2014. That's still a very high level, but the improvements in these smaller communities, which largely experience housing problems related to substandard conditions or adequacy, are partly attributable to partnerships with the federal government.

Unfortunately, these gains were offset by an increase in core need in the N.W.T.'s capital city, Yellowknife, which has a mature rental market and is experiencing core need issues of affordability similar to what Southern cities face.

Nearly 1 in 5 households in the N.W.T. live in deep-subsidized, rent-geared-to-income public housing. The majority of these residents have very low incomes. The GNWT considers the public housing program as one of the fundamental supports in its social safety net. In a jurisdiction that has several times the national average in rates of addiction, infectious disease, low educational attainment and suicide, among other social ills, our government understands that no other social challenges can begin to be addressed without the stability of safe, secure and quality housing. That is why the GNWT spends seven times more per capita on housing than the national average. Very important issue to the N.W.T.

I previously noted the vast geographic expanse of the N.W.T. Our communities are spread out all across this huge area, this huge land. This has a direct effect on the cost of housing due to the cost of materials, freight and labour. Many communities are inaccessible by road and are resupplied through barge or temporary winter roads. The timing of seasonal transportation methods always needs to be incorporated in any project plan as logistical windows can be short.

Often contractors are challenged with a lack of capacity and unavailability of skilled trades.

To meet the challenges of a harsh Arctic climate, buildings are often designed and constructed to higher building standards to ensure their buildings are appropriate for Northern conditions. Extreme weather itself places worker safety limitations on work sites and work schedules.

Additionally the NWT HC has had to consider the effects of climate change on construction, ensuring that buildings are not built on known vulnerable permafrost areas, conducting geotechnical surveys where warranted and incorporating foundations such as space frames that are more suited to permafrost degradation.

Bien que le taux territorial n'ait guère changé, la N.W.T. Housing Corporation a réussi à faire baisser le niveau de besoin impérieux dans les zones rurales et éloignées, où il est passé de 42 à 32 p. 100 entre 2009 et 2014. Le niveau est encore très élevé, mais les améliorations apportées dans ces petites collectivités, qui souffrent surtout de l'insalubrité et de l'insuffisance des logements, sont en partie attribuables aux partenariats avec le gouvernement fédéral.

Malheureusement, ces résultats ont été compromis par une augmentation du niveau de besoin impérieux à Yellowknife, capitale des T.N.-O., dont le marché locatif est parvenu à maturité et qui connaît des problèmes de besoin impérieux de logements abordables comme les villes du Sud.

Dans les T.N.-O., près d'un ménage sur cinq vit dans un logement social largement subventionné et bénéficie d'une aide proportionnée au revenu. La plupart de ces locataires ont de très faibles revenus. Pour le gouvernement territorial, le programme de logements sociaux est l'un des principaux volets du filet de sécurité sociale. Dans une région affligée, entre autres maux, par des taux de toxicomanie, de maladies infectieuses, de faible scolarisation et de suicides dépassant largement la moyenne nationale, notre gouvernement comprend qu'il ne peut affronter d'autres enjeux sociaux avant d'avoir instauré la stabilité procurée par des logements de bonne qualité, salubres et sûrs. C'est pourquoi ses dépenses en matière de logement sont sept fois supérieures à la moyenne nationale par habitant. C'est un enjeu très important pour les T.N.-O.

J'ai rappelé tout à l'heure l'importante étendue géographique des T.N.-O. Nos collectivités sont dispersées sur cette vaste région. Cela a un effet direct sur le coût du logement, compte tenu du coût des matériaux, du transport et de la main-d'œuvre. Beaucoup de collectivités sont inaccessibles par la route et doivent être ravitaillées par des barges ou grâce à des routes hivernales temporaires. Les possibilités logistiques étant réduites dans le temps, il faut toujours tenir compte, quel que soit le projet, de l'opportunité des modes de transport saisonniers.

Les entrepreneurs se heurtent souvent à l'insuffisance et à la non-disponibilité de travailleurs qualifiés.

Compte tenu de la dureté du climat arctique, les bâtiments sont souvent conçus et construits selon des normes plus élevées pour être aptes à affronter les conditions nordiques. Le caractère extrême de ce climat impose également des limites sur les lieux et dans les horaires de travail compte tenu de la sécurité des travailleurs.

Par ailleurs, la NWT HC a dû tenir compte des effets des changements climatiques sur la construction : il a fallu veiller à ne rien bâtir dans les zones où l'on sait que le permafrost est vulnérable, procéder à des études géotechniques le cas échéant, et intégrer par exemple des fondations tridimensionnelles, plus propres à résister à la détérioration du permafrost.

Consistent with all jurisdictions, we have taken steps to control costs by maximizing energy efficiency, understanding that it is important for the sustainability and longevity of the housing portfolio.

Several years ago, the N.W.T. Housing Corporation incorporated an EnerGuide 80 minimum standard for construction of new homes and for renovation projects.

The NWTCHC also monitors energy consumption at the unit level, which helps us to identify buildings that may require energy retrofits. The ability to report on a per unit basis also gives us an idea on the value of incorporating new and alternative energy solutions.

We have tried to foster the growth of skilled trades, especially in our smaller rural and remote communities, by supporting apprenticeships within our community housing agents, in jobs such as carpenters, housing maintainers and oil burner mechanics.

Much of the social housing stock that was built between the 1970s and 2000 were single detached dwellings. In recent times, nearly all new social housing replacement is in multi-family configuration. This has resulted in gains in economies of scale through shared mechanical systems and energy efficiency through incorporation of technologies such as solar panels and biomass.

Nearly 70 per cent of units in the public housing program are now in a multi-family building, and we continue to move in that direction.

In partnership with the federal government, we designed and built a high-energy efficiency duplex — EnerGuide 87 is the reference on that — in Inuvik, Northwest Territories, where we incorporated several different energy efficiency technologies. Results to date indicate that the duplex is consuming 40 per cent less energy than a house built under EnerGuide 80 standard, and it consumed 50 per cent less gas for space and water heating compared to a conventional unit. Monitoring of the systems and results is ongoing.

The federal government was our partner decades ago in the construction of new social housing in the N.W.T, which continues to be a valuable resource to N.W.T. residents to achieve their aspirations, whether they involve going back to school, participating in the labour force, caring for an elder or children or working through challenges such as addictions or mental health.

Unfortunately, financial support for this important segment of housing is declining and will eventually expire. Large declines in funding have already been experienced. The N.W.T. was receiving \$33 million annually, and, currently, we receive \$20 million a year. On a per unit basis, public housing operating costs average

Comme toutes les autres régions, nous avons pris des mesures pour contrôler les coûts en maximisant l'efficacité énergétique, puisque c'est important pour la durabilité et la longévité du portefeuille du logement.

Il y a plusieurs années, la N.W.T. Housing Corporation a intégré une cote ÉnerGuide minimale de 80 pour la construction de nouveaux logements et les projets de rénovation.

La NWTCHC surveille également la consommation d'énergie de chaque logement, ce qui permet de circonscrire les bâtiments qui pourraient avoir besoin d'être rénovés à cet égard. La possibilité d'obtenir des données unitaires nous donne également une idée de la valeur que pourraient avoir des solutions énergétiques de rechange ou novatrices.

Nous avons essayé de favoriser la croissance des métiers spécialisés, notamment dans nos petites collectivités rurales et éloignées, en subventionnant les stages d'apprentissage dans nos organismes de logements communautaires, par exemple pour les charpentiers, les préposés à l'entretien des logements et les mécaniciens de brûleurs à mazout.

Une grande partie des logements sociaux construits entre les années 1970 et 2000 étaient des habitations unifamiliales. Dernièrement, presque tous les nouveaux logements sociaux ont une configuration multifamiliale. Cela a permis de faire des économies d'échelle grâce à des systèmes mécaniques communs et d'obtenir une meilleure efficacité énergétique grâce à l'intégration de technologies comme les panneaux solaires et la biomasse.

Près de 70 p. 100 des logements du programme de logements publics sont aujourd'hui des bâtiments multifamiliaux, et nous poursuivons dans la même direction.

De concert avec le gouvernement fédéral, nous avons conçu et bâti un duplex à coefficient d'efficacité énergétique élevé, en référence à une cote ÉnerGuide de 87, à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, où nous avons intégré plusieurs technologies d'amélioration de l'efficacité énergétique. Les résultats obtenus jusqu'ici attestent que le duplex consomme 40 p. 100 moins d'énergie qu'un logement construit selon une cote ÉnerGuide de 80 et qu'il consomme 50 p. 100 moins de gaz qu'un logement conventionnel pour le chauffage de l'espace et de l'eau. Nous continuons de faire le suivi de ces systèmes et de leurs résultats.

Le gouvernement fédéral a été notre partenaire, il y a des décennies, dans la construction de nouveaux logements sociaux dans les T.N.-O., et ça reste une ressource utile pour les résidents du territoire dans la poursuite de leurs aspirations, qu'ils souhaitent retourner aux études, travailler, prendre soin d'un aîné ou d'enfants ou affronter des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale.

Malheureusement, le soutien financier accordé à cet important segment du programme de logement est en train de diminuer et est appelé à disparaître. Le financement a déjà commencé à diminuer considérablement. Les T.N.-O. recevaient 33 millions de dollars par an, et nous n'en recevons plus que 20 millions. À l'échelle

\$20,000 per year and over 30,000 in Northern coastal communities. This is partially offset by average tenant rent payments of \$2,000 per year based on household income.

By the year 2038, there will be no federal O&M investment in existing N.W.T. social housing. I cannot stress enough that, as governments, as a society, we need find a way to protect the sustainability of this important resource that supports the aspirations of 600,000 families across this country.

With respect to the recent housing investment announced in the federal budget, the N.W.T. is very encouraged and appreciative that the uniqueness of the challenges of Northern areas was acknowledged.

The areas of focus include improving and replacing the housing stock and supporting seniors' housing and homeless shelters, and these areas align well with the priorities of the GN.W.T.

These federal investments span the next two years. I look forward to continued discussions with the federal government toward more long-term, predictable, significant and sustainable support to achieve housing outcomes in the North that are, at a minimum, on par with the rest of Canada.

Thank you for allowing me to present to you today.

The Deputy Chair: Thank you very much, Mr. Anderson.

Maybe I'll start off with a question. I note, from your presentation, that you've made significant progress, between 2009 and 2014, in bringing down the urgent core levels in rural and remote communities from 42 per cent to 32 per cent. It's still high, of course, but this seems significant.

Could you outline for the committee how this was accomplished?

Mr. Anderson: Yes. It's quite interesting when you look at it over the 5 year period from 2009 to 2014. Overall, we basically sustained the level that we're at at about 20 per cent. In the rural and remote communities where we received the gain and improvement in core need, it was primarily because of the investments we received from the federal government on the Canada Economic Action Plan and the Northern Housing Trust. So there was \$100 million over five years that we received from the federal government, and it was cost-shared with the government of the Northwest Territories. Most of this money has gone into renovation, not only on the public housing side but also in private homeownership and improving the quality of our housing units.

unitaire, les coûts de fonctionnement du programme de logements sociaux sont en moyenne de 20 000 \$ par an et de plus de 30 000 \$ par an dans les collectivités côtières du Nord. Ce montant est en partie compensé par une moyenne de 2 000 \$ de loyer par an selon le revenu du ménage.

D'ici 2038, il n'y aura plus d'investissement fédéral pour le fonctionnement et l'entretien des logements sociaux des T.N.-O. Je ne dirai jamais assez que, en tant que gouvernements, en tant que société, nous devons trouver le moyen de garantir la durabilité de cette importante ressource pour les aspirations de 600 000 familles de ce pays.

Des investissements en matière de logement ont été annoncés dans le dernier budget fédéral, et cette mesure redonne courage aux T.N.-O., qui apprécient que l'on ait tenu compte du caractère unique des enjeux qu'affrontent les régions nordiques.

On y prévoit l'amélioration et le remplacement du parc de logements et le soutien des programmes de logement des aînés et d'hébergement des sans-abri : voilà qui est dans l'esprit des priorités du gouvernement des T.N.-O.

Ces investissements fédéraux s'étalent sur les deux prochaines années. J'ai bien hâte de poursuivre les entretiens avec le gouvernement fédéral pour discuter d'un soutien à plus long terme qui serait à la fois prévisible, important et durable afin d'obtenir des résultats en matière de logement dans le Nord qui soient, à tout le moins, comparables à ce qu'on a dans le reste du Canada.

Je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui.

Le vice-président : Merci beaucoup, monsieur Anderson.

Je vais peut-être commencer par une question. Je constate, d'après votre exposé, que vous avez réussi, entre 2009 et 2014, à faire passer de 42 à 32 p. 100 le niveau de besoin impérieux dans les régions rurales et éloignées. Le niveau est encore élevé, bien sûr, mais ces progrès semblent importants.

Pourriez-vous nous expliquer comment vous vous y êtes pris?

M. Anderson : Bien sûr. C'est très intéressant de considérer la période de 2009 à 2014. Dans l'ensemble, nous avons réussi à maintenir le niveau où nous en sommes, à 20 p. 100. Dans les collectivités rurales et éloignées où des améliorations ont été obtenues du point de vue du besoin impérieux, la raison en est principalement les investissements du gouvernement fédéral dans le cadre du Plan d'action économique et de la Fiducie pour le logement dans le Nord. Nous avons donc reçu 100 millions de dollars en cinq ans du gouvernement fédéral, avec un partage des coûts avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le plus gros a été consacré à la rénovation, non seulement des logements sociaux, mais aussi des logements privés, et à l'amélioration de la qualité des logements en général.

I will caution you a little bit on the numbers because, when you make small improvements in a small community with not too many units, the percentages can swing fairly broadly, but we're certainly pleased with the improvement in that area.

Senator Enverga: Thank you for your presentation.

In it, you made a statement saying you have tried to foster the growth of skilled trades, especially in smaller communities, by supporting apprenticeships with the community housing project. What happened to that? How come it was not successful? Can you let us know? Maybe we can build on it.

Mr. Anderson: Thank you for the question. I didn't say it wasn't successful; It has been successful. Just to give you a bit of an idea, we have 24 local housing organizations. Those are our community agents that provide property management services on behalf of the Northwest Territories Housing Corporation. They're in most of the communities across the Northwest Territories; not all, but most of them.

We have about 130 staff at that community level that provide property management and maintenance services, so we add to that: We have money set aside to support about 12 apprentices across the N.W.T. and we fund the organization so they can get people into the system. The workforce is aging, for example, so we have people cycling through the housing program to get certification under those different categories that I mentioned.

So, it is successful, but we need to do more because of the age of the workforce.

Senator Enverga: When you have skilled workers, are these the ones sustaining the growth or maintenance of the housing in the Northwest Territories? Are they are the ones who are really building it up and maintaining everything?

Mr. Anderson: The community workers are more involved in preventive maintenance on housing stock and demand maintenance, so that's the prime area that they work in at the community level. We hire contractors primarily to do renovations on projects and to build replacement units. It's done through that process. We try to encourage the growth of the private market and build construction capacity in our communities to deal with that requirement.

Senator Moore: I want to thank the witnesses for being here.

I want to follow up on the chair's question with regard to the decrease in the urgent core need levels. First of all, the definition of a core need means that a household is living in a dwelling, and so on. How many people do you consider to be a household?

Je vous mets un peu en garde contre les chiffres, parce que, quand on apporte de petites améliorations dans une petite collectivité qui ne compte pas beaucoup de logements, les pourcentages peuvent varier beaucoup, mais il est certain que nous sommes heureux des progrès accomplis.

Le sénateur Enverga : Merci de votre exposé.

Vous avez dit que vous avez essayé de favoriser la croissance des métiers spécialisés, notamment dans les petites collectivités, en facilitant les stages d'apprentissage dans le cadre de projets de logements communautaires. Qu'est-il arrivé? Comment se fait-il que ça n'ait pas réussi? Pouvez-vous nous en parler? Peut-être pourrait-on partir de là.

M. Anderson : Merci de poser la question. Je n'ai pas dit que ça n'a pas réussi, au contraire. Pour vous donner une petite idée, nous avons 24 organismes de logements locaux. Ce sont nos agents communautaires, et ce sont eux qui offrent des services de gestion foncière au nom de la Northwest Territories Housing Corporation. On en trouve dans la plupart des collectivités des Territoires du Nord-Ouest, pas toutes, mais la plupart.

Nous avons environ 130 employés à l'échelle locale qui s'occupent de gestion et d'entretien, et donc nous y ajoutons : nous avons de l'argent de côté pour financer une douzaine de stages d'apprentissage dans tout le territoire et nous finançons l'organisme pour qu'il puisse faire entrer les gens dans le système. Il faut tenir compte par exemple, du vieillissement de la main-d'œuvre, et nous avons donc des gens qui passent par le programme de logement pour obtenir une certification dans les différentes catégories dont j'ai parlé.

C'est donc une réussite, mais nous devons faire plus à cause de l'âge des travailleurs.

Le sénateur Enverga : Quand vous parlez de travailleurs qualifiés, s'agit-il de ceux qui garantissent la croissance ou le maintien du parc de logements dans les Territoires du Nord-Ouest? Est-ce que ce sont vraiment eux qui construisent et entretiennent tout?

M. Anderson : Les travailleurs communautaires s'occupent plutôt d'entretien préventif du parc de logements; ils travaillent donc principalement à l'échelle locale. Nous engageons des entrepreneurs surtout pour faire des rénovations et construire de nouveaux logements. C'est comme ça que ça se passe. Nous essayons d'encourager la croissance du marché privé et de développer la capacité de nos collectivités en matière de construction pour répondre à ce besoin.

Le sénateur Moore : Je tiens à remercier les témoins d'être venus nous voir.

J'aimerais donner suite à la question du président concernant la baisse des niveaux de besoin impérieux. Tout d'abord, il faut dire que, quand on parle de besoin impérieux, on parle d'un ménage qui vit dans un logement, et ainsi de suite. Combien de gens représentent un ménage selon vous?

Mr. Anderson: Thank you for the question. It can be any number. It can be a single person in a single unit, or it can be any size of family. For any person in the household that's 19 years of age or older, what we do is include their income in terms of calculating whether or not the household pays more than 30 per cent of their income towards shelter, and that's the criteria for affordability.

Senator Moore: Yes, but how many people?

Mr. Anderson: It depends on the house. You could have family unit with several members. It can be extended family living in a house, or it could be a single individual as well, like a single senior, for example.

Senator Moore: Let me ask you this: What is the maximum number of people that you would consider to be a healthy household?

Mr. Anderson: In the N.W.T., if you go back about 15 or 20 years, we did have significant overcrowding problems and now we're down to an average of three people per household. That is where we're at, so we've been able to address a lot of the overcrowding situation.

In our rural and remote communities the problem is adequacy, meaning repairs are needed on the units.

Senator Moore: Thank you. I was interested in your comment to the chair that you have to look at the number of units because that can play with the percentages. In the urgent core needs and that work, you dropped the level by 10 per cent in five years and you said it came mostly through funding from the action plan and the Northern Housing Trust. What is the Northern Housing Trust?

Mr. Anderson: In 2007, we got two years of funding through the Northern Housing Trust to support northern housing from the federal government. It was funded over three years, sorry. It was funded over three years, cost-shared by the government of the Northwest Territories, and we got two years through the Canada Economic Action Plan of \$50 million which, as I said, was over two years and that was cost-shared by the GNWT. So essentially, we put pretty close to \$200 million worth of money — federal and territorial — into improving the housing stock in the N.W.T. during that period.

Senator Moore: So, you got \$50 million from the action plan for over two years; and how much from the Northern Housing Trust?

Mr. Anderson: It was the same: \$50 million, as well, over three years.

Senator Moore: Three years. Okay.

Mr. Anderson: There was a five-year window of federal and territorial support.

M. Anderson : Merci de poser cette question. Le nombre est très variable. Il peut y avoir une seule personne dans un logement ou il peut y avoir une famille de n'importe quelle taille. Nous comptons le revenu de toutes les personnes du ménage âgées de 19 ans ou plus dans le calcul qui nous permet de savoir si le ménage consacre plus de 30 p. 100 de son revenu global au logement, et c'est ce qui représente le critère d'abordabilité.

Le sénateur Moore : D'accord, mais combien de gens?

M. Anderson : Ça dépend du ménage. Une famille peut compter plusieurs membres. Il peut s'agir d'une famille élargie ou d'une seule personne, comme une personne âgée, par exemple.

Le sénateur Moore : Permettez que je reformule : De combien de personnes au maximum est composée un ménage normal selon vous?

M. Anderson : Dans les T.N.-O., si on remonte à 15 ou 20 ans, on avait des problèmes de surpeuplement, alors que, de nos jours, on a des ménages de trois personnes en moyenne. On en est là, et on a donc été capable de régler beaucoup de cas de surpeuplement.

Dans nos collectivités rurales et éloignées, le problème est la qualité des logements, c'est-à-dire qu'il faut faire des réparations.

Le sénateur Moore : Je vous remercie. J'ai retenu votre remarque à l'intention du président, à savoir qu'il faut tenir compte du nombre de logements, qui peut influencer sur les pourcentages. Pour ce qui concerne les besoins impérieux, vous avez réussi à faire baisser le niveau de 10 p. 100 en cinq ans et vous avez dit que c'était en grande partie grâce au financement obtenu dans le cadre du Plan d'action économique et de la Fiducie pour le logement dans le Nord. Qu'est-ce que la Fiducie pour le logement dans le Nord?

M. Anderson : En 2007, nous avons obtenu du financement fédéral sur deux ans par le biais de la Fiducie, pour subventionner des logements dans le Nord. Non, c'était sur trois ans, excusez-moi. C'était donc sur trois ans, les coûts étant partagés avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Nous avons eu aussi 50 millions de dollars sur deux ans dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, et les coûts ont été partagés avec le gouvernement des T.N.-O. Donc, pour l'essentiel, nous avons consacré tout près de 200 millions de dollars, fédéraux et territoriaux, dans l'amélioration du parc de logements dans les T.N.-O. au cours de cette période.

Le sénateur Moore : Vous avez donc obtenu 50 millions de dollars sur deux ans dans le cadre du Plan d'action économique. Et combien par le biais de la Fiducie pour le logement dans le Nord?

M. Anderson : La même chose : 50 millions de dollars, sur trois ans.

Le sénateur Moore : Trois ans. D'accord.

M. Anderson : Il y avait une période de cinq ans de soutien fédéral et territorial.

Senator Moore: So you've got \$100 million. The Northern Housing Trust: What is that and who runs that?

Mr. Anderson: It was funds set aside. It was a one-time fund that was put in place, I'd say, more to stimulate economic activity and to try to help get the economy going in the housing sector, and that was done before the Economic Action Plan. It was a precursor to that initiative.

Senator Moore: Is this within the department of Indian and Northern Affairs? Where is it based? Where is it housed?

Mr. Anderson: The Northern Housing Trust money was between the Treasury Board and the Government of Northwest Territories finance. It flowed through that organization and it was accessed by the N.W.T. housing corporation through a supplementary appropriation process.

Senator Moore: Has it wound up now?

Mr. Anderson: It was a one-time contribution, yes.

Senator Moore: When you said monies came forward and there was a sharing of funding by the N.W.T. government, if you had \$100 million, did you match that or did you put in a percentage of that?

Mr. Anderson: Right. The N.W.T. matched those resources.

Senator Moore: So that's where you got the \$200 million?

Mr. Anderson: That's correct.

Senator Sibbeston: I spent a lot of my early years as an MLA, beginning in 1970-91, dealing with housing in the communities. Up to 1970, the housing that had been provided to people in the communities was provided through Indian Affairs, through the Indian agent, and in many communities' log houses were provided. Slowly, through devolution and so forth, the territorial government began taking over the housing from the federal government. We always used to say that for the money that the federal government bills for one house, we in the North can build three. That was generally the way things were, because federal government was remote and they did things in a kind of lavish, or different, way from the territorial government who was closer to the people and on the ground.

Housing in the North has evolved over the years. It began with log housing, using local resources with a lot of training and a lot of sweat equity provided by people to build their own houses. That was the way that housing for people began. Eventually, there were housing organizations and committees established in most of the communities which helped deal with the housing situation.

Le sénateur Moore : Vous avez donc reçu 100 millions de dollars. La Fiducie pour le logement dans le Nord : de quoi s'agit-il et qui la dirige?

M. Anderson : C'était des fonds mis de côté. Je dirais que c'était un montant ponctuel plutôt destiné à stimuler l'activité économique et le secteur du logement, et ça se passait avant le Plan d'action économique. C'était un précurseur de cette initiative.

Le sénateur Moore : Est-ce que ça fait partie du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien? Où est son siège social? Où sont ses locaux?

M. Anderson : L'argent de la Fiducie pour le logement dans le Nord passait entre le Conseil du Trésor et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Il passait par cet organisme et était accessible à la N.W.T. Housing Corporation par le biais d'un processus de crédits supplémentaires.

Le sénateur Moore : Est-ce que c'est terminé maintenant?

M. Anderson : C'était une contribution ponctuelle, oui.

Le sénateur Moore : Quand vous avez dit que l'argent rentrait et qu'il y avait partage de financement avec le gouvernement des T.N.-O., si vous avez eu 100 millions de dollars, est-ce que vous avez versé une contrepartie équivalente ou un pourcentage?

M. Anderson : En effet, les T.N.-O. ont versé une contrepartie équivalente.

Le sénateur Moore : C'est comme ça que vous avez eu les 200 millions?

M. Anderson : C'est ça, oui.

Le sénateur Sibbeston : J'ai passé de nombreuses années, au début de ma carrière de député, qui a commencé en 1970-1971, à m'intéresser au logement dans les collectivités. Jusqu'en 1970, les logements fournis aux collectivités l'étaient par le biais des Affaires indiennes, qui passaient par un administrateur, et, dans bien des cas, il s'agissait de maisons en bois rond. Peu à peu, grâce à la décentralisation et tout ça, le gouvernement territorial a pris en charge la gestion des logements, qui incombait jusqu'à ce moment-là au gouvernement fédéral. Nous avons toujours dit que, avec l'argent que le fédéral verse pour une maison, nous, dans le Nord, nous pouvons en construire trois. C'est ainsi que les choses se passaient alors, parce que le gouvernement fédéral était loin et qu'il faisait les choses de façon prodigue ou en tout cas différente du gouvernement territorial, qui, lui, était proche des gens et conscient de la situation sur place.

La gestion des logements dans le Nord a progressivement évolué. Au début, on construisait des maisons en bois rond avec les ressources locales et beaucoup de formation et de travail manuel de la part des gens qui construisaient leurs propres habitations. C'est comme ça que ça a commencé. Au fur et à mesure, des organismes et des comités de logement se sont formés dans la plupart des collectivités pour trouver des solutions.

I think in the Northwest Territories we have a relatively good housing situation. I've been in northern parts of the provinces of Ontario, Manitoba and Quebec, and you hear about communities like Attawapiskat where they have such housing problems, and I felt that we in the North had done better. I think we maybe got off on a better start and got trained people and local involvement of people in housing committees, and so forth.

I don't know how many years you have been in the North, but would you like to comment on that? I think it would be of interest to our committee, because people have seen just how horrible the housing situation is for First Nations people in the more remote parts of our country. In the Northwest Territories, I think that we've done relatively well, and maybe we need to just point out why it is that we in the North have done better than other areas of our country.

Mr. Anderson: I have been with the housing corporation for 32 years so I've seen the growth in the field. I agree that we've done a pretty good job with the quality of housing. There are still challenges in our rural and remote communities that you can see from the core need numbers that we have laid out. There are affordability problems all over the place. The two areas are adequacy, which is repairs required in remote communities, and affordability in our bigger centres like Yellowknife.

As I touched on earlier, the Government of the Northwest Territories recognizes the importance of good-quality housing. The three northern territories spend more money on housing than any of the other jurisdictions on a percent-of-expenditure basis of the available resources. This is an important area for the N.W.T.

Based on my somewhat limited knowledge on-reserve in the south, I agree that our housing is better than that. The problem is we have 2,900 households, and we have about 60 per cent of the households in the N.W.T. that have the resources to manage their housing situations. There is another 20 per cent that we support through the public housing program and programs on home ownership and repairs, and there is another 20 per cent need we are not addressing.

I'm suggesting, given that the average across the country is about 12.5 per cent, we should have a plan in place for the northern areas, either through the long-term housing strategy that may come up in the third-year mandate of this government that we can work toward getting those numbers down to the same level as the rest of the country. That's our goal here.

Senator Sibbeston: Interestingly, one of the things I had to stress and work on when I was an MLA and dealing with housing for government was to put houses on the ground. That's one thing

Je pense que la situation du logement est assez bonne dans les Territoires du Nord-Ouest. Je suis allé dans les régions nordiques de l'Ontario, du Manitoba et du Québec, et on entend parler de collectivités comme Attawapiskat, où les problèmes de logement sont tels que je me suis dit qu'on avait fait mieux chez nous. Je pense que nous sommes peut-être partis d'une base plus solide grâce à la formation de gens qualifiés, à la participation des gens aux comités de logement, et cetera.

Je ne sais pas depuis combien de temps vous êtes dans le Nord, mais voudriez-vous nous parler de ça? Je crois que ça intéresserait notre comité parce que les gens savent à quel point la situation du logement est terrible pour les Premières Nations dans les régions éloignées de notre pays. Dans les Territoires du Nord-Ouest, je crois qu'on s'en tire assez bien, et peut-être qu'il serait bon de rappeler pourquoi nous avons mieux réussi que d'autres régions du pays.

M. Anderson : Je fais partie de la Housing Corporation depuis 32 ans et j'ai donc vu l'évolution de la situation. C'est vrai que nous avons fait du bon travail du côté de la qualité des logements. Il y a encore des problèmes à régler dans nos collectivités rurales et éloignées, comme en témoignent les chiffres que nous vous avons fournis sur le niveau de besoin impérieux. Il y a des problèmes d'abordabilité partout. Les deux éléments problématiques sont l'état des logements, autrement dit les réparations à faire dans les collectivités éloignées, et l'abordabilité dans les grands centres urbains comme Yellowknife.

J'y ai fait allusion tout à l'heure, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est conscient de l'importance de logements de bonne qualité. Les trois territoires nordiques dépensent plus d'argent en matière de logement que les autres régions du pays en termes de pourcentage des dépenses par rapport aux ressources disponibles. C'est un domaine important pour les T.N.-O.

Pour autant que je sache, et ma connaissance de la situation dans les réserves du Sud est assez limitée, oui, notre situation est meilleure que ça en matière de logement. Le problème, c'est que nous avons 2 900 ménages et qu'environ 60 p. 100 des ménages des T.N.-O. ont les moyens de gérer leur situation à cet égard. Il y en a par ailleurs 20 p. 100 que nous aidons par le biais du programme de logements sociaux et des programmes d'accession à la propriété et de réparation, et il reste encore 20 p. 100 qui nous échappent.

Ce que je veux dire, c'est que, comme la moyenne nationale est d'environ 12,5 p. 100, on devrait avoir un plan pour les zones nordiques, par exemple dans le cadre d'une stratégie de logement à long terme qui pourrait voir le jour au cours de la troisième année du mandat du présent gouvernement, pour ramener ces chiffres au même niveau que le reste du pays. C'est notre objectif en tout cas.

Le sénateur Sibbeston : Je tiens à rappeler que l'une des choses sur lesquelles j'ai dû insister et travailler lorsque j'étais député et m'occupais de la question du logement pour le gouvernement était

that seems commonsensical. When people in the south build a house, they start with a good foundation, usually a cement basement or with treated plywood. It seemed as if the government was on a course, maybe because of their Arctic experience, of building houses off the ground.

I have pictures of some of the houses that the government built in Simpson up on little narrow steel beams, reinforced criss-cross, and when there was a strong wind the house would move. I had a hard time getting government to build houses on the ground.

I suspect this is still a problem. I understand in the Arctic you need to build it off the ground because of permafrost. You need some distance between the ground and the houses. In our part of the country, it is like here, you ought to build on the ground, and houses with proper foundations last a lot longer.

There were a few houses that the federal government was involved in that were built on cement basements, and those houses still exist in Simpson. They have had improvement over the years, but the foundation is so good that that house will last forever. I have seen Triodetic houses recently, which a system that puts the house about four or five feet off the ground.

Recently I believe that the housing corporation has been bringing in prebuilt, fabricated houses from the South, and it seemed to us in the era when I was in government and involved, there was such an emphasis on people building their own houses, using local material. It may have been more costly, but people had a sense of ownership and many of those houses are still here.

There seems to be a movement toward getting prefabricated houses from the South into the North. Is it just simply because of costs or lack of interest in local communities in building houses?

Mr. Anderson: You made some very valid points regarding foundations, and as you had mentioned, particularly in the more northern part of the territory, it's important to get the house off the ground so you have air circulation between the house and the ground to deal with the melting permafrost issue.

The Triodetic foundation system you mentioned is a web structure. We actually buy it out of Ontario. When you get shifting or unstable ground surfaces the whole building moves so you don't get the cracks in it and you can fix it.

What we do is get geotechnical evaluations done of the ground area, and that defines the type of foundation we use. We haven't done much in the cement basement approach you mentioned. We had done some in previous years; I know that. We have also had problems with some of those. It really depends on the area where you're building and trying to get the best foundation because, as you mentioned, the foundation is the key to having a long life on that unit.

précisément d'asseoir solidement les maisons sur le sol. Ça semble évident. Quand les gens construisent une maison dans le Sud, ils commencent par de solides fondations, généralement un sous-sol de ciment de bois traité. C'est comme si, peut-être à cause de l'expérience de l'Arctique, le gouvernement allait construire des maisons hors sol.

J'ai des photos de certaines maisons construites par le gouvernement à Simpson : elles sont montées sur d'étroites poutres d'acier, renforcées par entrecroisement, et, quand le vent est fort, la maison bouge. J'ai eu bien du mal à obtenir que le gouvernement construise des maisons assises au sol.

Je soupçonne que c'est encore un problème. Je crois savoir que, dans l'Arctique, il faut construire hors sol à cause du permafrost. Il faut une certaine distance entre le sol et la construction. Dans notre région, c'est comme ici : il faut construire au sol, et les maisons assises sur de solides fondations durent beaucoup plus longtemps.

Le gouvernement fédéral avait fait construire quelques maisons sur des fondations de ciment, et elles existent encore à Simpson. On les a rénovées au fil du temps, mais les fondations sont si solides que les maisons dureront toujours. J'ai récemment vu des maisons Triodetic, avec un système qui place la maison à quatre ou cinq pieds du sol.

Dernièrement, je crois que la Housing Corporation a fait venir du Sud des maisons préfabriquées, et il nous a semblé, à l'époque où j'étais au gouvernement, qu'on accordait beaucoup d'importance à l'idée que les gens construisent leur propre maison en utilisant les matériaux locaux. C'était peut-être plus coûteux, mais les gens avaient un sentiment d'appartenance, et beaucoup de ces maisons sont encore là.

Il semble y avoir une tendance à faire venir au Nord des maisons préfabriquées du Sud. Est-ce simplement à cause des coûts ou du manque d'intérêt des collectivités locales à construire des maisons?

M. Anderson : Vous avez fait des remarques très justes au sujet des fondations, et, comme vous l'avez dit, il est important, notamment dans les régions les plus nordiques du territoire, de construire des maisons hors sol pour laisser passer de l'air sous la maison et tenir compte de la fonte du permafrost.

Le système Triodetic dont vous avez parlé est une structure d'Internet. En réalité, on s'approvisionne en Ontario. Lorsque des surfaces sont changeantes ou instables, c'est toute la construction qui bouge, de sorte qu'il ne se produit pas de fissures et que vous pouvez la réparer.

Nous faisons faire des études géotechniques qui permettent de définir le type de fondations à employer. Nous n'employons pas tellement la méthode du sous-sol en ciment dont vous avez parlé. On l'a fait pendant quelques années, je sais, et on a eu aussi des problèmes dans certains cas. Ça dépend vraiment de la zone où vous construisez, et il convient de choisir les meilleures fondations possibles parce que, comme vous l'avez dit, c'est la clé de la longévité du logement en construction.

You make an interesting point on the modular housing. The N.W.T. put a three-year strategy in place to build market housing units in the N.W.T. for rural and remote communities. That is so we can have housing to support devolution, decentralization, making sure teachers and nurses and community workers have places to live, and fill those vacant jobs we have in some remote communities. Because those costs are not subsidized, we have been through the first two years of this initiative where we are using southern modular. And you are right, it is a balance between using northern or bringing them up from the South where you save up to 30 per cent in costs because those costs are passed on to the tenants in those units because they're not subsidized. We have struggled a little with that from some of the points you had raised.

Our third year of that is just coming out now, and what we are really looking for is innovation in our units, the more innovation the better. That could be through stick-built, because we have several communities where we have the contracting capacity to do the work. There are other communities where you fly in the workforce to do it, and that's not really very cost-effective. We are also looking at trying to engage a little more in the northern manufacturing side of the business and see if we can provide support to that.

At the end of the day, it's still related to costs. You pay a bit of a premium for northern, because we would prefer to get them out of the North, either through the community itself through stick-built or insulated panels or there is some interest in the northern manufacturing development of that capacity, and so we would be supportive of that as well, more so than the southern.

Senator Raine: I don't know the geography and the supply of trees and wood as well as I should in the Northwest Territories, but is there an availability of local trees for building log homes in parts of the Northwest Territories?

Mr. Anderson: There are a few areas where that can be done in the Mackenzie Valley. We haven't had much discussion with our communities and political discussions around log housing in the last several years, I would say. The higher energy efficiency we get out of our EnerGuide 80, good-quality housing, it keeps your fuel costs down. As I said, we have significantly swayed more toward multi-family dwellings to try to get our costs down as low as we can and be as efficient as we can. In terms of the building materials for housing, though, most of that comes out of the South, out of Alberta or other provinces.

Senator Raine: The reason I'm asking is because I've lived in a log home, and they are very unique in that, the colder the weather gets, the higher the efficiencies in terms of heat. I know that going to the energy 80 program probably eliminated the ability to build homes out of log, and, from the little bit I've seen, log homes are still standing 100 years later. So the longevity of the house needs

Vous avez fait une remarque intéressante sur le logement modulaire. Les T.N.-O. ont adopté une stratégie trisannuelle pour construire des unités de logement sur le marché de l'habitation dans les collectivités rurales et éloignées du territoire. L'objectif est de disposer de logements pour faciliter la décentralisation en s'assurant que les enseignants, les infirmières et les travailleurs communautaires ont de quoi se loger, et de combler ainsi les postes vacants dans certaines collectivités éloignées. Comme la construction n'est pas subventionnée, nous avons utilisé des systèmes modulaires du Sud pendant les deux premières années de cette initiative. Et, vous avez raison, il s'agit d'un équilibre entre l'emploi des ressources du Nord et l'acheminement de produits du Sud, qui permettent d'économiser 30 p. 100 des coûts puisqu'ils sont reportés sur les locataires de ces logements, parce qu'il n'y a pas de subvention. Nous nous débattons un peu avec ça du point de vue des questions que vous avez soulevées.

Notre troisième année commence à peine, et ce que nous souhaitons, c'est apporter des innovations à nos logements : plus il y aura d'innovations, mieux cela vaudra. Ça pourrait se faire dans le cadre de constructions classiques, parce que, dans plusieurs collectivités, nous avons des entreprises capables de s'en charger. Dans d'autres collectivités, il faut faire venir la main-d'œuvre, et ce n'est pas très rentable. Nous voulons aussi essayer de faire participer un peu plus le secteur manufacturier du Nord et voir si nous pouvons l'y aider.

En fin de compte, c'est toujours une question de coûts. On paie un petit supplément pour le Nord, parce qu'on préférerait faire construire sur place, par le biais de la collectivité elle-même, qu'il s'agisse de constructions classiques ou de panneaux isolants ou qu'on s'intéresse au développement du secteur manufacturier du Nord, et nous serions aussi enclins à favoriser ces solutions plutôt que de faire appel aux ressources du Sud.

La sénatrice Raine : Je ne connais pas suffisamment la géographie des Territoires du Nord-Ouest et je m'interroge sur les ressources forestières : est-ce qu'on a suffisamment d'arbres sur place pour construire des maisons en bois rond dans ces régions des Territoires du Nord-Ouest?

M. Anderson : Il y a quelques endroits où c'est possible dans la vallée du Mackenzie. Je dirais que, dans les dernières années, on n'a guère discuté de ça dans nos collectivités et dans les cercles politiques. Le coefficient d'efficacité énergétique que nous obtenons grâce à la cote EnerGuide de 80 et la bonne qualité des logements permettent de réduire les coûts de carburant. Comme je l'ai dit, nous avons considérablement misé sur les logements multifamiliaux pour réduire les coûts et augmenter l'efficacité autant que possible. Pour ce qui est des matériaux de construction, par contre, ils viennent le plus souvent du Sud, que ce soit de l'Alberta ou d'autres provinces.

La sénatrice Raine : La raison pour laquelle je pose cette question est que j'ai vécu dans une maison en bois rond et que c'est un type de construction unique, où l'efficacité énergétique augmente avec le froid. Je sais que le programme d'énergie 80 a probablement éliminé la possibilité de construire des maisons en bois rond, et, du peu que je sais, ces maisons sont encore debout

to be considered, not just the energy efficiency, and I'm wondering if, in our rush to become energy efficient, we haven't eliminated a very good solution for private dwellings. I've always been interested in Senator Sibbeston, and I would like him to maybe comment on this. The ability for people to put their sweat equity into their homes and learn how to look after them as they build them is something that is very important. We should maybe take a second look at log homes as a solution. If people want to build a log house themselves they are still allowed to, obviously, but, in terms of subsidized housing, they are not allowed. Is that how it works?

Mr. Anderson: We do have a program, on the home ownership side of our business, where we'll subsidize up to 55 per cent of the cost of building a house. It's 55 per cent in the Northern part, and it goes down to about 40 per cent in the South. In the market communities, it's just 5 per cent, a small amount of subsidy to provide support on that.

We are not adverse to log housing for home ownership. We certainly would be for public housing. Our experience to date has been that the costs of construction have been high in some that we have done. We haven't done any in the last few years. But, in the last 8 to 10 years, we have done some, and the costs were significant. Insurance is an issue as well in the North for log housing. We are not adverse to it, but the people who have most of the need for housing right now are low income families in the communities. We have about 800 family households on the waiting list for public housing right now, and our prime focus right now is to try to figure out a way to get the cost profile down as low as we possibly can in public housing so that we can support the construction of some new units to help to deal with those families who are still struggling. That is probably our biggest priority right now, but we are always open to innovation on the home ownership side. People can apply for support for these programs.

I would suggest, though, that, for some of the folks who want to get into home ownership, we have situations of very high consumer debt. So they can't qualify for the money to meet their side of the cost of construction, and so we haven't had much success in that area in the last several years.

Senator Raine: When you say the cost has been high when you look at log versus typical stick houses, is that cost considered over the lifetime of the home or just the cost to actually get it ready for occupancy?

Mr. Anderson: On the home ownership side, it would be more just the cost to get it up, the construction cost, because, if it's a home ownership unit, the ongoing operating costs would become the responsibility of the home owner, of course, so less cost to government.

100 ans plus tard. Il faut donc tenir compte de la longévité des maisons et pas seulement de l'efficacité énergétique. Alors je me demande si, dans notre hâte à atteindre cette efficacité énergétique, nous n'avons pas éliminé une excellente solution pour les logements individuels. Je m'intéresse toujours au point de vue du sénateur Sibbeston et j'aimerais connaître son opinion à ce sujet. Il me semble très important que les gens aient la possibilité de s'investir dans la construction de leur propre maison et d'apprendre à en prendre soin. Il faudrait peut-être repenser la solution des maisons en bois rond. Si les gens veulent s'en construire une, ils le peuvent, évidemment, mais, du point de vue des subventions, ils ne le peuvent pas. C'est bien comme ça que ça marche?

M. Anderson : Nous avons un programme du côté du logement privé, qui permet de subventionner à 55 p. 100 le coût de construction d'une maison. C'est 55 p. 100 dans le Nord, et ça descend à environ 40 p. 100 dans le Sud. Dans les collectivités du marché, c'est seulement 5 p. 100, ce qui représente une subvention minime.

Nous ne sommes pas opposés aux maisons en bois rond pour les logements privés. Nous le serions assurément pour les logements sociaux. L'expérience acquise jusqu'ici montre que les coûts de construction sont plus élevés dans certains cas. Nous n'en avons pas construit dans les toutes dernières années. Mais, dans les 8 à 10 dernières années, nous en avons construit quelques-unes, et les coûts ont été importants. L'assurance des maisons en bois rond est aussi un problème dans le Nord. Nous ne sommes pas opposés à cette solution, mais les gens qui ont le plus besoin d'un logement à l'heure actuelle sont les familles à faible revenu. Il y a environ 800 familles qui attendent un logement social actuellement, et notre principal objectif est d'essayer de trouver un moyen de réduire le coût des logements sociaux le plus possible pour permettre la construction de nouvelles unités et venir en aide aux familles en difficulté. C'est probablement notre première priorité à l'heure actuelle, mais nous restons ouverts à l'innovation du côté des logements privés. Les gens peuvent demander de l'aide dans le cadre de ces programmes.

Je tiens cependant à préciser que, pour ceux qui veulent acquérir leur maison, ça représente souvent un endettement très important. Ces gens ne peuvent donc pas assumer leur part du coût de construction, et cette solution n'a pas donné grand-chose jusqu'ici depuis quelques années.

La sénatrice Raine : Quand on parle du coût élevé des maisons en bois rond comparativement aux maisons de type classique, est-ce qu'on tient compte du coût sur la durée de vie de l'habitation ou simplement des dépenses nécessaires pour la rendre apte à l'occupation?

M. Anderson : Du côté des logements privés, il s'agit plutôt du coût de construction, parce que, si c'est une unité privée, les coûts de fonctionnement incomberaient au propriétaire, évidemment, et le gouvernement aurait moins de dépenses.

Senator Raine: The issue I see is, when we are building with that frame of mind, we are not really investing in housing. We're investing in a housing crisis, and the long-term solution just sort of dissipates because you are not building a house to last. You are building a house for now. Somehow, we have to start to think about housing in terms of building a house that will last 100 years.

Is there any experience in your corporation or any authority on that?

Mr. Anderson: The ones that we build are designed for a 50-year life cycle, and that includes one, possibly two, renovations during that period. Our goal is to get 50 years of life out of our units that we build in the Northwest Territories.

Senator Raine: When you look at the cost of that house, you include in it the cost of the two renovations and divide by 50 and come up with a cost per year of the housing?

Mr. Anderson: And add the operating cost of it. You end up with a lifetime cost. To build a public housing unit, as an example, with a low income person in that unit, it would cost the government about \$1.5 million for that unit. That's why we struggle with that ability to increase the public housing stock. We haven't had any increase in public housing — we've had a few little changes — in the last 15 years in the number of units that we offer to households. That's because of the high cost to run public housing.

Senator Raine: Just let me get this straight. It costs \$1.5 million for 50 years for one family.

Mr. Anderson: That's correct.

Senator Raine: And then you start from scratch because what you have left is not worth it.

Mr. Anderson: Yes. We are working in a harsh environment and —

Senator Raine: Yes, it is a very difficult challenge. I have to go back to seeing 100 year-old log homes still habitable, loved by the third generation living in them, and thinking that maybe we should look at that again. Is that possible?

Mr. Anderson: Absolutely. We are certainly interested in innovation, and anything that we can do to support local capacity building and self-reliance is something that we're always interested in doing as well. So, if we could get a cottage industry of something in that area, we would be interested in that for sure.

Senator Raine: You mentioned insurance. I don't know if you've tried to burn down a log house, but it's very difficult. You would pretty well have to have a blowtorch to set it on fire.

La sénatrice Raine : Le problème, à mon avis, quand on construit dans cet état d'esprit, c'est qu'on n'investit pas réellement dans le logement. On investit dans une crise du logement, et on perd de vue la solution à long terme parce qu'on ne construit pas une maison pour qu'elle dure. On construit pour tout de suite. Il faudrait tout de même commencer à réfléchir au logement en termes de construction d'habitations susceptibles de durer 100 ans.

Est-ce que votre organisme ou d'autres autorités ont une expérience à cet égard?

M. Anderson : Les maisons que nous construisons sont faites pour durer 50 ans, et cela comprend une et éventuellement deux rénovations en cours de route. Notre objectif est de faire en sorte que les unités que nous construisons dans les Territoires du Nord-Ouest durent 50 ans.

La sénatrice Raine : Si dans le coût de cette maison on inclut le coût des deux rénovations et qu'on divise par 50, on obtient le coût annuel du logement?

M. Anderson : Il faut ajouter le coût de fonctionnement. On a alors le coût global sur la durée de vie. Par exemple, pour construire un logement social pour une personne à faible revenu, il en coûte 1,5 million de dollars. C'est pour cette raison que nous avons du mal à augmenter le parc de logements sociaux. Il n'a pas augmenté, à quelques changements près, au cours des 15 dernières années. C'est à cause du coût très élevé de ces logements.

La sénatrice Raine : Si je comprends bien, il en coûte 1,5 million de dollars pour construire une maison qui durera 50 ans pour une famille.

M. Anderson : C'est bien ça.

La sénatrice Raine : Et ensuite on repart à zéro, parce que ce qui reste ne vaut plus rien.

M. Anderson : Oui. C'est un environnement très dur et...

La sénatrice Raine : En effet, c'est une situation très difficile. J'en reviens aux vieilles maisons en bois rond, centenaires et toujours habitables, aimées par la troisième génération qui y vit, et je me dis qu'on devrait peut-être y repenser. Est-ce que c'est possible?

M. Anderson : Absolument. Nous sommes ouverts à l'innovation et à tout ce qu'on pourrait faire pour améliorer la capacité de construction locale. L'autonomie est aussi quelque chose qui compte pour nous. Donc, si on pouvait développer des entreprises pour la construction de chalets dans ce secteur, ça nous intéresserait évidemment.

La sénatrice Raine : Vous avez parlé d'assurance. Je ne sais pas si vous avez essayé d'incendier une maison en bois rond, mais c'est très difficile. Il faudrait vraiment y aller au chalumeau.

Senator Moore: Mr. Anderson, I just want to go back to that nice decrease in the urgent core need that you were able to achieve. You talked about the \$200 million that was spent, and it was mostly spent on renovations. How many homes were you able to improve or positively impact on?

Mr. Anderson: When we get these investments of federal resources and cost share with the GNWT, we normally split it up. About half of it goes to public housing replacement, so we are replacing old, single-family public housing units with multi-family configured housing. The other half of the resources normally goes to renovation, and that can be renovation of public housing units but also renovations on homeownership units.

We have a program where a low- to moderate-income family that is a homeowner can qualify for up to \$100,000 of renovation on their home. There is a co-pay portion that goes along with that, but we try to put those resources to improving the housing quality as best we can. I'm not sure if that answered your question.

Senator Moore: Sure. You said earlier that there has been no increase in the public housing stock for the past 15 years, so I would assume then that that \$200 million was spent on renovations of existing housing. Is that right?

Mr. Anderson: We would have been renovating existing housing that still has some life left in it, and the rest of it would be replacement. We would replace older stock with new stock in order to try to increase energy efficiency, for example, and have a general increase in the quality of housing in the North.

Senator Moore: So, some existing public housing units were, I guess, replaced and you did some renovations, but in all of that there was no numerical increase in the total public housing stock?

Mr. Anderson: That's a key point you just made. The issue around public housing, which I have mentioned a couple of times, is that we need at least some more public housing investment for new units, and it's the operating costs that we can't sustain on our own. That's the issue.

The federal government supports 600,000 public housing units across the country and that funding is all declining as the agreements expire. That causes a major problem for the North because the rents just can't cover the operating costs and that's the problem we are faced with in the North, primarily.

Senator Moore: On page 2 of your brief, in the last bullet you say that nearly one in five households — that's 2,400 units in the N.W.T. — “live in deep, subsidized rent-geared-to-income public housing.” I'm interested in the “deep subsidized” part: Are we talking about something approaching 100 per cent? What are the numbers here, Mr. Anderson?

Le sénateur Moore : Monsieur Anderson, j'aimerais simplement revenir sur cette diminution du niveau de besoin impérieux que vous avez réussi à obtenir. Vous avez parlé d'environ 200 millions de dollars de dépenses, principalement en renovations. Combien de maisons avez-vous réussi à améliorer ou à réparer?

M. Anderson : Quand nous recevons ces investissements fédéraux et répartissons les coûts avec le gouvernement des T.N.-O., normalement nous les partageons. Environ la moitié va au remplacement de logements sociaux : nous remplaçons les vieux logements unifamiliaux par des maisons multifamiliales. L'autre moitié va à la rénovation, aussi bien de logements sociaux que de logements privés.

Pour les familles à revenu faible à moyen qui possèdent une maison, nous avons un programme qui leur permet d'obtenir jusqu'à 100 000 \$ pour rénover leur logement. Il y a une certaine participation aux frais, mais nous essayons de mettre ces ressources à contribution pour améliorer la qualité du logement autant que possible. Je ne suis pas sûr d'avoir répondu à votre question.

Le sénateur Moore : Mais si. Vous avez dit tout à l'heure que le parc de logements sociaux n'a pas augmenté depuis 15 ans. Je suppose donc que les 200 millions ont été consacrés à la rénovation des logements existants. C'est bien ça?

M. Anderson : On a rénové ceux qui pouvaient l'être et on a remplacé les autres. On remplace les vieux logements par des logements neufs pour essayer d'en améliorer l'efficacité énergétique, par exemple, mais aussi pour essayer d'améliorer la qualité des logements dans le Nord en général.

Le sénateur Moore : Donc certains logements ont été remplacés et d'autres, rénovés, mais, au total, il n'y a pas eu d'augmentation du parc de logements sociaux, c'est ça?

M. Anderson : Précisément. Le problème en matière de logements sociaux, comme je l'ai déjà expliqué, c'est que nous avons besoin d'un peu plus d'investissements dans de nouveaux logements, et ce sont les coûts de fonctionnement que nous ne pouvons pas assumer. C'est ça le problème.

Le gouvernement fédéral subventionne 600 000 logements sociaux, et ce financement diminue à mesure que les accords arrivent à échéance. Ça crée un problème majeur dans le Nord parce que les loyers ne suffisent pas à couvrir les coûts de fonctionnement. C'est surtout ça qui nous préoccupe dans le Nord.

Le sénateur Moore : Au dernier point de la deuxième page de votre mémoire, vous dites que près d'un ménage sur cinq, soit 2 400 logements dans les T.N.-O., « vit dans un logement social largement subventionné et paie un loyer indexé sur le revenu ». Que voulez-vous dire par « largement subventionné » : est-ce qu'on parle de quelque chose qui approche les 100 p. 100? Quels sont les chiffres ici, monsieur Anderson?

Mr. Anderson: If you look at it on a total portfolio basis, we spend about \$55 million a year to run our rental housing portfolio. That includes about 2,400 public housing units, and then we have about 200 affordable housing units. Of that roughly \$50 million we collect about \$6 million in rent which works out to about \$2,000 per year in rental income.

Senator Moore: So, just a bit more than 10 per cent?

Mr. Anderson: These are low-income households across the N.W.T.

Senator Moore: The other 90 per cent is made up from the money you are getting from the federal government and from the territory?

Mr. Anderson: That's correct. And with the decline right now we've been reduced already by about \$12 million on an annual basis. We started at \$33 million, and we're down to about \$20 million now from the federal government. Every year, the Government of the Northwest Territories has had to pick up that extra cost.

Senator Moore: The dollars are going down and the conditions of the homes are deteriorating.

Mr. Anderson: The conditions are deteriorating, and the demand is increasing.

The Deputy Chair: I would like to ask a couple of questions as we draw to the end of this, with thanks for you being here.

I understand with support from CMHC the Northwest Territories Housing Corporation designed and built a northern sustainable house in Inuvik, N.W.T., in the Far North. It was completed in 2011, is currently operated by the Inuvik Housing Authority and I understand that home was going to be monitored for a minimum of one year to examine how the building operates. I would like to pose some questions that don't need to be answered necessarily here and now, but it would be useful for the committee to get information about that project.

As we talked about this morning, did it address challenges associated with adequacy, affordability and suitability of housing in the North? How much did it cost to build? How do these costs compare with the construction costs for other comparable home in the N.W.T.? What innovative technologies were used? How did they address the challenges we know about of constructing homes in northern communities? Would you use these same technologies for the construction of other homes in other communities in the N.W.T.? Why, or why not? What were the results of one-year monitoring period? And, could this model be used to construct homes in other communities?

Since the completion of this project has the corporation worked on other innovative housing projects? If so, please explain.

M. Anderson : Si on englobe tout le portefeuille, on parle de 55 millions de dollars de dépenses pour le fonctionnement du parc locatif. Ça comprend environ 2 400 logements sociaux et environ 200 logements abordables. Sur ces quelque 50 millions, nous recueillons environ 6 millions de dollars de loyer, soit environ 2 000 \$ de revenu locatif par an.

Le sénateur Moore : Donc à peine plus de 10 p. 100?

M. Anderson : Ce sont des ménages à faible revenu de l'ensemble des T.N.-O.

Le sénateur Moore : Les 90 p. 100 restants représentent l'argent que vous recevez du gouvernement fédéral et du gouvernement territorial?

M. Anderson : Oui, c'est ça. Et, avec les réductions en ce moment, on a déjà 12 millions de dollars de moins par an. Nous avons commencé avec 33 millions, et nous en sommes déjà à environ 20 millions de dollars du gouvernement fédéral. Tous les ans, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest doit épouger les coûts supplémentaires.

Le sénateur Moore : Les investissements diminuent, et l'état des maisons se détériore.

M. Anderson : Leur état se détériore, et la demande augmente.

Le vice-président : J'aimerais poser une ou deux questions puisque nous arrivons à la fin de cette rencontre, et je vous remercie d'être parmi nous.

Je crois savoir que, avec l'appui de la SCHL, la Northwest Territories Housing Corporation a conçu et construit une maison nordique durable à Inuvik, dans le Grand Nord. Elle a été terminée en 2011 et elle est actuellement administrée par l'Inuvik Housing Authority. À ce que je sache, on va faire le suivi de cette maison pendant au moins un an pour voir comment se comporte le bâtiment. J'aimerais poser quelques questions auxquelles il n'est pas nécessaire de répondre ici et maintenant, mais dont les réponses seraient utiles au comité ultérieurement.

Compte tenu de ce dont nous avons parlé ce matin, est-ce que ce projet résout les problèmes de qualité, d'abordabilité et de taille des logements dans le Nord? Combien a-t-elle coûté à construire? Dans quelle mesure ces coûts sont-ils comparables aux coûts de construction d'autres maisons du même genre dans les T.N.-O.? Quelles technologies novatrices a-t-on employées? Dans quelle mesure ont-elles permis de résoudre les problèmes actuels de construction dans les collectivités nordiques? Utiliseriez-vous les mêmes technologies pour la construction d'autres maisons dans d'autres collectivités des T.N.-O.? Veuillez expliquer votre réponse. Quels sont les résultats obtenus après un an de suivi? Et ce modèle pourrait-il servir à construire des maisons dans d'autres collectivités?

Depuis l'achèvement de ce projet, est-ce que votre organisme a entrepris d'autres projets de construction novateurs? Si c'est le cas, pourriez-vous nous en parler?

That's quite a list, but we would be grateful, since we're looking at innovations in our study, if you could kindly provide that information to the committee.

Mr. Anderson: We'd certainly be happy to do that. I guess and we can write back to the committee and outline. Will we get the questions sent to us?

The Deputy Chair: Yes, you can communicate with us through the clerk. That would be much appreciated.

And, if I may, as well, I'd like to ask for more detail on home ownership programs and services. We understand that you offer repair and home ownership assistance and courses and education programs to prepare individuals for successful home ownership.

We'd like to know — and again I don't expect answers necessarily now — how those education programs and courses prepare individuals for home ownership, what specific skills might participants develop through education programs, and how would the skills assist individuals to become homeowners. Are the education courses required for all individuals who participate in N.W.T. housing corporation home ownership programs? Why, or why not? I'm sorry I'm giving you a bunch of questions, but we'll make sure you'll get them in writing.

What tools and resources if any are provided to support homeowners following the completion of these education programs and courses? And finally, have the education program and courses led to increase in home ownership in indigenous communities in the N.W.T.? Why, or why not?

Sorry for that blizzard of questions, but your assistance would be greatly appreciated. I see Senator Beyak has a question.

Senator Beyak: It's a quick clarification. Thank you very much, gentlemen. In your presentation you mentioned that decades ago you partnered with the federal government on social housing and that that funding is declining. Then you mention that 600,000 families across the country rely on that: That's all families, and not just those in the Northwest Territories and indigenous and Aboriginal, correct?

Mr. Anderson: Thank you for the question. That's correct. The 600,000 are households that are in public housing right across the country.

Senator Beyak: Thank you, chair.

The Deputy Chair: Mr. Anderson, our committee will be making a report with recommendations to the federal government. Could you give us some advice about what we should recommend to the federal government to deal with the challenges that you've outlined, and maybe to support the Northwest Territories in some of the successes that you have

C'est toute une liste, je sais, mais nous vous serions reconnaissants, puisque nous nous intéressons aux projets d'innovation dans le cadre de notre étude, de bien vouloir fournir ces renseignements au comité.

M. Anderson : Nous nous ferons un plaisir de vous les fournir. Je pense que nous pourrions vous répondre par écrit. Est-ce que vous pourriez nous envoyer les questions?

Le vice-président : Certainement, vous pouvez communiquer avec nous par l'intermédiaire du greffier. Merci beaucoup.

Et, si je peux me permettre, j'aimerais également avoir plus de renseignements sur les programmes et services relatifs aux logements privés. Si j'ai bien compris, vous offrez des services de réparation et des programmes d'aide et des cours pour préparer les gens à devenir propriétaires de leur maison.

Nous aimerions savoir, et là encore je ne m'attends pas à recevoir de réponses immédiatement, nous voudrions savoir comment ces programmes et cours préparent les gens à devenir propriétaires, quelles sont les compétences acquises par les participants à ces programmes et comment ces compétences les aident à devenir propriétaires. Les cours sont-ils obligatoires pour tous les gens qui participent aux programmes d'accès à la propriété de la N.W.T. Housing Corporation? Veuillez expliquer votre réponse. Je suis désolé de vous bombarder de questions, mais nous veillerons à vous les envoyer par écrit.

Quels sont les instruments et ressources qui sont éventuellement fournis aux propriétaires pour les aider à l'issue de ces cours et programmes? Et, enfin, ces cours et programmes ont-ils permis d'accroître le nombre de propriétaires dans les collectivités autochtones des T.N.-O.? Veuillez expliquer votre réponse.

Excusez-moi encore une fois de ce blitz de questions, mais votre aide serait grandement appréciée. Je vois que la sénatrice Beyak aimerait poser une question.

La sénatrice Beyak : En fait, c'est un bref éclaircissement. Merci beaucoup, messieurs. Dans votre exposé, vous avez dit que, il y a plusieurs décennies, vous aviez conclu un partenariat avec le gouvernement fédéral en matière de logements sociaux et que le financement diminue. Puis, vous avez dit que 600 000 familles de ce pays comptent sur ces ressources : il s'agit de toutes les familles du Canada et non pas seulement des familles autochtones et inuites des Territoires du Nord-Ouest, exact?

M. Anderson : Merci de poser la question. C'est exact, en effet. Il s'agit des 600 000 ménages occupant des logements sociaux dans tout le Canada aujourd'hui.

La sénatrice Beyak : Merci, monsieur le président.

Le vice-président : Monsieur Anderson, le comité adressera un rapport assorti de recommandations au gouvernement fédéral. À votre avis, que devrions-nous recommander concernant les difficultés dont vous nous avez parlé et les moyens d'aider les Territoires du Nord-Ouest à consolider les résultats que vous avez expliqués? Si vous aviez l'oreille de M. Morneau ou pouviez

explained. If you had a chance to bend Mr. Morneau's ear or have inputs into our recommendations, what would be the key things you would like to see from a federal government that has been a partner over many years? What should we recommend?

Mr. Anderson: We certainly appreciate the capital investments that come from the federal government, as they are very helpful, but the key issue for us is the operating costs on public housing. We need to grow our public housing. As I said, we have another 800 families that were not served through the public housing program, and now have significant affordability problems.

Our government can possibly address some of that if we can get a moratorium on the reductions. If they were able to stop the reductions now we could make headway in improving our housing conditions for our residents, and that would be huge for us in the N.W.T. and the rest of the North.

The Deputy Chair: Those reductions are part of, I understand, a long-standing agreement that goes on until 2038. You have been around for a good number of years. Can you tell us the providence of that agreement and how the moratorium, as you describe it, could be put in place?

Right now in the N.W.T. we just started our 18th legislative assembly. We're going to lose another \$1.7 million during this government, and then under the next government, we're going to lose another \$2.7 million. That's on an annual basis to run the portfolio.

We either have to try to put a cap on reductions for the existing stock, as an example, or GNWT will have to come up with the resources to offset those amounts. They have done that to date, but we're under a lot of pressure to figure out another way to deal with it. We're looking at revenue initiatives, for example, and that's more to try to make a bit of money on the market rental side so that we can offset some of the reductions. It's eventually going to get to the point where we may have to make some tough decisions about reducing the number of units that we offer people because we can't afford to incur those high costs.

The Deputy Chair: Mr. Anderson, is that declining O&M contribution part of a written agreement?

Mr. Anderson: Yes. Those agreements were built in the 1970s and 1980s. Some were 50-year agreements, some of them were 35-year agreements, and that's where you renovated old — you may recall the term — northern rental housing. There was a renovation program for that, and those were 35-year agreements. We also have some agreements that are 20 years. As those agreements expire, the debt is paid off at that point so there is no debt associated with it, but the operating dollars to run those units also fall off the table at the same time. That's how that works.

influencer sur nos recommandations, quels seraient les principaux éléments auxquels vous souhaiteriez sensibiliser le gouvernement fédéral? Que devrions-nous lui recommander?

M. Anderson : Il est clair que nous apprécions les investissements en capital provenant du gouvernement fédéral, car ils sont très utiles, mais le problème de fond, pour nous, ce sont les coûts de fonctionnement des logements sociaux. Nous devons agrandir le parc de logements sociaux. Comme je l'ai dit, il y a encore 800 familles qui échappent au programme et qui ont du mal à trouver des logements abordables.

Notre gouvernement peut sans doute régler une partie du problème si l'on obtient un moratoire sur les réductions. Si on pouvait stopper les réductions maintenant, il serait possible de commencer à améliorer la situation du logement pour nos résidents, et ce serait déjà énorme pour les T.N.-O. et les autres régions du Nord.

Le vice-président : Ces réductions, si je comprends bien, font partie d'une entente de longue date qui va jusqu'en 2038. Vous êtes là depuis un bon nombre d'années. Pourriez-vous nous expliquer la source de cette entente et comment on pourrait instaurer un moratoire dans les termes que vous envisagez?

M. Anderson : Nous venons juste d'entamer notre 18^e législature dans les T.N.-O. Nous allons encore perdre 1,7 million de dollars au cours de cette période, et encore 2,7 millions au cours de la législature suivante. C'est ce qui se passe chaque année dans le cadre du fonctionnement du portefeuille.

Il faut essayer de plafonner les réductions pour le parc actuel, par exemple, ou que le gouvernement des T.N.-O. trouve des ressources pour compenser ces pertes. C'est ce qu'il a fait jusqu'ici, mais il devient très difficile de trouver d'autres moyens. Nous envisageons des projets producteurs de revenus, par exemple, plutôt pour essayer de faire un peu d'argent sur le marché locatif et compenser un peu les réductions. Nous allons finir par devoir prendre des décisions difficiles, en réduisant le nombre de logements offerts parce que nous n'aurons plus les moyens d'absorber ces coûts.

Le vice-président : Monsieur Anderson, est-ce que la diminution de la contribution aux frais de fonctionnement et d'entretien fait partie d'une entente écrite?

M. Anderson : Oui. Ces ententes ont été conclues dans les années 1970 et 1980. Certaines sont des ententes sur 50 ans, d'autres sur 35 ans, et c'est là qu'il faut rénover le parc des logements locatifs du Nord. Il y a eu un programme de rénovation pour ça, et ces ententes portent sur 35 ans. Il y a aussi des ententes sur 20 ans. À mesure que ces ententes viennent à échéance, la dette est résorbée, et il n'y a donc plus de dette, mais le coût de fonctionnement de ces logements, lui aussi, échappe à l'entente en même temps. C'est comme ça que ça marche.

The Deputy Chair: I don't want to put you to a lot of work, but Senator Moore has just suggested what I was going to ask, which is: Would it be difficult for us to see those agreements? Are they public documents?

Mr. Anderson: We'd be happy to give you copies or examples of the different types, if you want. We can give you the table on how the money comes off the table so you can see it by year, down to 2038. We would be happy to provide that information.

The Deputy Chair: Okay. The debt is gone, so that means that the government of Northwest Territories, through the housing corporation, has paid back of capital cost of units, almost like a mortgage?

Mr. Anderson: It's like that.

The Deputy Chair: Is that too simplistic?

Mr. Anderson: There are two scenarios. There are agreements that were done and supported through debentures where we would pay 90 per cent of the capital costs — let me rephrase that.

We have some agreements where we would put 10 per cent into the capital costing of the project, the federal government would lend us 90 per cent and they would cost-share 50 per cent of the repayment on that debt.

We have other programs where the territorial governments pay 25 per cent, the federal government contributed 75 per cent and then we both pay that off in that same proportionate share.

When the agreements expire, the thinking at the time, I believe, was that, "Well, the debt is paid off, and the rent will be able to pay for the ongoing operating costs." That may work on that little strip of land across the southern border, but it doesn't work in the North. It's too expensive to operate these units and provide the programs in these isolated areas.

The Deputy Chair: Now, the recent budget tabled weeks ago in the House of Commons gave the Northwest Territories a capital contribution to build new houses, and you can outline that number if you didn't. Was there anything in that budget for the operating and maintenance issue?

Mr. Anderson: We received \$35 million over two years, and we're very appreciative. It's the amount of money based on capacity in the N.W.T. that we think we can legitimately spend in the time frame of the agreements that apply to that.

We spend about \$15 million to \$20 million ourselves, so we're doubling up our application for two years, which is great.

Le vice-président : Je n'ai pas envie de vous surcharger, mais le sénateur Moore vient de suggérer quelque chose que j'allais vous demander : serait-il difficile de nous fournir ces ententes? S'agit-il de documents publics?

M. Anderson : Nous serons heureux de vous en remettre des exemplaires si vous le désirez. Nous pouvons aussi vous donner un tableau indiquant les réductions progressives, par année, jusqu'en 2038. Nous nous ferons un plaisir de vous fournir ces renseignements.

Le vice-président : D'accord. La dette est résorbée, autrement dit le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, par le biais de la Housing Corporation, a remboursé le coût d'acquisition des logements, comme une hypothèque si on veut?

M. Anderson : C'est un peu ça.

Le vice-président : Est-ce que c'est trop simpliste?

M. Anderson : Il y a deux scénarios. Il y a des ententes conclues et financées au moyen de débentures, aux termes desquelles nous devons payer 90 p. 100 des coûts en capital... permettez que je reformule.

Certaines ententes prévoient notre participation aux coûts en capital à raison de 10 p. 100, tandis que le gouvernement fédéral nous prête 90 p. 100 et partage à 50 p. 100 le coût de remboursement de cette dette.

Dans le cadre d'autres programmes, le gouvernement territorial assume 25 p. 100, tandis que le gouvernement fédéral contribue pour 75 p. 100, et les deux remboursent la dette dans les mêmes proportions.

À l'échéance de l'entente, du moins c'était ainsi qu'on l'envisageait alors, je crois, le principe est que « la dette est réglée, et le loyer permettra d'absorber les coûts de fonctionnement ». C'est peut-être le cas le long de l'étroite bande de terre qui longe la frontière sud, mais ça ne marche pas dans le Nord. Le coût de fonctionnement de ces logements est trop élevé, tout comme les programmes offerts dans ces régions isolées.

Le vice-président : Bien, mais le dernier budget déposé il y a quelques semaines à la Chambre des communes prévoit un apport en capital pour les Territoires du Nord-Ouest dans le but de construire de nouvelles maisons, et vous pouvez mentionner ce chiffre si vous ne l'avez pas fait. Est-ce que ce budget prévoit quelque chose du côté des coûts de fonctionnement et d'entretien?

M. Anderson : Nous avons obtenu 35 millions de dollars sur deux ans, et nous en sommes très reconnaissants. C'est un montant qui est fonction de la capacité dans les T.N.-O. et que nous pensons pouvoir légitimement dépenser dans le délai prévu par les ententes applicables.

Nous dépensons nous-mêmes entre 15 et 20 millions de dollars; donc nous doublons notre demande pour deux ans, c'est fantastique.

There is no money set aside for operating costs in the budget, though, to deal with any of the operating costs of any new units or existing units where the funds are still declining.

Senator Moore: The operating costs seem to be the big obstacle here. What does that include, Mr. Anderson?

Mr. Anderson: Thank you for the question. In most of the communities we use diesel heating fuel, so that's all shipped up either by barge, normally, to the communities. You have small communities, so you're putting diesel generated power in most of our communities. We have some hydro in the southern part of the territory, but you've got small communities where you have high costs to deliver power, water and sewer services in these communities, simply because you're not serving that many people, but you have to have the same rigour and safety in those services that are provided.

You're basically talking power, fuel, water, sanitation, maintenance and administration costs. We have local community organizations that do the maintenance and the administration of the program in the communities, and as I said earlier, it costs us, on average, about \$20,000 an unit per year to run that public housing unit in terms of straight operating costs, with no financing.

Senator Moore: Just in rough percentages, what would the diesel heating cost? What would the water supply and maintenance and admin break down in approximate percentages?

Mr. Anderson: About 60 per cent.

Senator Moore: Sixty per cent on the diesel?

Mr. Anderson: No, on the utilities. We spend about \$7 million to \$8 million for all of our units. As I said, there are 2,400 public housing units.

Senator Moore: Yes.

Mr. Anderson: We spend \$7 million to \$8 million on power, and we spend about the same for both fuel and for water. You've got high costs, as an example, on power. In some small communities power costs up to 60 cents or 70 cents a kilowatt per hour. It's an expensive business.

The Deputy Chair: One last question, if I may. We're going to ask this question, I think, of federal finance officials that we're going to hear following you, and you're welcome to stay if you wish. I noted that Budget 2016 proposes to invest \$1.2 billion over the next five years in support of social infrastructure in First Nations, Inuit and northern communities. I'm sure that got your attention. Would you have any hopes or expectations that some of these funds may be available to deal with some of the pressures that you've discussed today? Have you had some discussions about that yet or are you hopeful?

Mais il n'y a pas de réserves pour les coûts de fonctionnement dans le budget, par exemple pour absorber les coûts de fonctionnement de nouveaux logements éventuels ou de logements actuels pour lesquels les fonds diminuent.

Le sénateur Moore : Les coûts de fonctionnement semblent être un sérieux obstacle ici. Qu'est-ce que ça recouvre exactement, monsieur Anderson?

M. Anderson : Merci de poser la question. Dans la plupart des collectivités, nous employons pour le chauffage du diesel et du mazout qui sont acheminés en principe par barges. On a de petites collectivités, où l'on emploie surtout des génératrices alimentées au diesel. Il y a bien l'hydroélectricité dans la région sud du territoire, mais, dans les petites collectivités, les services d'électricité, d'eau et d'égouts coûtent très cher, tout simplement parce qu'on dessert peu de gens, mais qu'il faut appliquer la même rigueur et les mêmes normes de sécurité.

Il s'agit essentiellement de coûts liés aux services d'électricité, de chauffage, d'eau, d'égout, d'entretien et d'administration. Des organismes communautaires locaux s'occupent de l'entretien et de l'administration du programme dans les collectivités, et, comme je l'ai dit tout à l'heure, ça nous coûte en moyenne 20 000 \$ par logement et par année en termes de coûts de fonctionnement, sans financement.

Le sénateur Moore : En pourcentages approximatifs, combien coûte le chauffage au diesel? Quelle proportion approximative représentent l'approvisionnement en eau, l'entretien et l'administration?

M. Anderson : Environ 60 p. 100.

Le sénateur Moore : Soixante pour cent pour le diesel?

M. Anderson : Non, pour les services publics. Nous dépensons 7 à 8 millions de dollars pour l'ensemble des logements. Comme je l'ai dit, il y a 2 400 logements sociaux.

Le sénateur Moore : Oui.

M. Anderson : Nous dépensons 7 à 8 millions de dollars en électricité et à peu près autant pour le chauffage et l'eau. Les coûts sont élevés, par exemple pour l'électricité. Dans certaines petites collectivités, l'électricité peut coûter 60 à 70 ¢ le kilowatt/heure. C'est une affaire coûteuse.

Le vice-président : Une dernière question, si vous permettez. Nous allons la poser, je pense, aux responsables des finances du gouvernement fédéral que nous allons entendre après vous, et vous pouvez rester si vous le désirez. J'ai remarqué que, dans le budget de 2016, on prévoit un investissement de 1,2 milliard de dollars sur les cinq prochaines années pour soutenir l'infrastructure sociale des collectivités autochtones, inuites et nordiques. Je suis sûr que vous l'avez remarqué aussi. Comptez-vous ou espérez-vous qu'une partie de ces fonds puisse être utilisée pour alléger le fardeau dont vous nous avez parlé aujourd'hui? En avez-vous déjà discuté ou avez-vous espoir que cela se fasse?

Mr. Anderson: We're certainly hopeful. We certainly appreciate what we have and what has been put in place for the N.W.T. for the next two years. There is a lot of discussion about a national housing strategy, and hopefully that will dovetail into that discussion, but that hasn't started yet. I don't have a clear sense where we're going after these two years. My focus right now is to get this delivery done on these two years and we'll work forward from there.

The Deputy Chair: How many houses do you think you can build for those funds, roughly?

Mr. Anderson: It's certainly a significant amount. It costs us about \$300,000 to \$400,000 per house, depending on where you're building it. That's the cost to put a unit in place.

One of the things we're looking at, and it's more a pilot project right now so I'll touch on it quickly, is on the homelessness side. Homelessness issues are getting to be a significant problem in our capital city, so we're trying to figure out a way to move forward on that.

We also have three pilot projects under development in our more remote communities. People who don't have housing are couch surfing, living with extended families, and those types of things. We're looking at building these little four-plexes that are about 325 square feet each and basically the footprint of a single unit, so your operating costs are going to be low. We're trying to gauge whether we get any acceptance of that type of approach in our communities, and maybe it's something we could do in the future on a larger scale at a reasonable cost in terms of capital and operating.

The Chair: Any details you can give us on that would be most appreciated.

Mr. Anderson: Sure.

Senator Moore: Going back to those numbers, you're saying that it cost 7 to \$8,000 of the \$20,000 that you spent per year. It couldn't be more than 7 or 8, because you're into more than 20. You didn't tell me anything about the cost for maintenance and admin. Could you be a bit more exact with those numbers?

Mr. Anderson: Sure. We can include that in writing.

Senator Moore: Can you give that to the clerk?

Mr. Anderson: It's about \$2,000 average cost per unit for administration and about \$4,500 to \$5,000 for maintenance.

The Deputy Chair: Thank you for your presentation and your offer to provide us with further information.

The representatives on our second panel are from the Department of Finance Canada. I'm pleased to welcome Diane Lafleur, Assistant Deputy Minister, Federal-Provincial

M. Anderson : Nous avons bon espoir, en effet. Nous apprécions ce que nous avons déjà et ce qui a été mis en place dans les T.N.-O. pour les deux prochaines années. On parle beaucoup d'une stratégie nationale du logement, et on peut espérer que ça se raccordera à ce dont nous avons discuté, mais rien n'est encore commencé. Je ne sais pas vraiment quelle direction nous prendrons dans deux ans. Pour l'instant, je m'en tiens à ce qui va se passer durant ces deux années, et on verra pour la suite.

Le vice-président : Combien de maisons pensez-vous qu'on pourrait construire avec ces fonds, en gros?

M. Anderson : C'est une somme importante, c'est sûr. La construction d'une maison coûte entre 300 000 et 400 000 \$, selon l'endroit. C'est le coût d'une unité de logement.

Une des choses dont nous nous préoccupons aussi, et il s'agit plus d'un projet pilote pour l'instant, et j'en parlerai donc brièvement, c'est l'itinérance. Ça devient un problème important dans notre capitale, et nous essayons de trouver des solutions.

Il y a aussi trois projets pilotes en cours dans nos collectivités les plus éloignées. Les gens qui n'ont pas de logement couchent chez des amis, vivent dans des familles élargies, et ce genre de choses. Nous envisageons de construire de petits quadruplex d'environ 325 pieds carrés chacun, soit environ l'empreinte d'une unité de logement, pour que les coûts de fonctionnement soient le plus bas possible. Nous essayons de savoir si cette solution serait acceptée dans nos collectivités, et c'est peut-être quelque chose que nous pourrions réaliser à plus grande échelle ultérieurement, à un coût raisonnable en termes de capital et de fonctionnement.

Le président : Toute information que vous pourrez nous fournir nous sera très utile.

M. Anderson : Certainement.

Le sénateur Moore : Pour en revenir à ces chiffres, vous dites qu'il en coûte 7 000 à 8 000 \$ sur les 20 000 que vous dépensez par année. Ça pourrait être plus que 7 000 à 8 000, puisqu'on parle de plus de 20 000. Vous ne m'avez rien dit du coût d'entretien et d'administration. Pourriez-vous donner des chiffres un peu plus précis?

M. Anderson : Bien sûr. Nous pourrions vous donner ça par écrit.

Le sénateur Moore : Pouvez-vous remettre ça au greffier?

M. Anderson : Les frais administratifs et les coûts d'entretien sont respectivement d'environ 2 000 \$ et de 4 500 à 5 000 \$ pour chaque unité de logement.

Le vice-président : Merci de votre exposé et de votre offre de fournir d'autres renseignements par la suite.

Les témoins suivants viennent du ministère des Finances du Canada. Je suis heureux d'accueillir Mme Diane Lafleur, sous-ministre adjointe, Direction des relations fédérales-provinciales et

Relations and Social Policy Branch; and Mr. Roger Charland, Director, Federal-Provincial Relations Division, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch.

[*Translation*]

Diane Lafleur, Assistant Deputy Minister of Federal-Provincial Relations and Social Policy, Department of Finance Canada: Thank you. As you mentioned, my name is Diane Lafleur and I am the Assistant Deputy Minister of Federal-Provincial Relations and Social Policy at the Department of Finance Canada. With me is Roger Charland, Director of Federal-Provincial Relations, who is responsible for federal transfers to the provinces and territories.

I would like to start by thanking the committee for the opportunity to speak about the Territorial Formula Financing program as part of the committee's study on northern housing.

[*English*]

I would like to acknowledge that the need for affordable housing is particularly high in northern and Inuit communities, a situation that can have wide-ranging effects on the health and well-being of northerners.

In recognition of this, Budget 2016 provided \$177.7 million over two years, starting in 2016-17, to address urgent housing needs in northern and Inuit communities.

Specifically, \$8 million would be provided to Yukon, \$12 million to the Northwest Territories and \$76.7 million to Nunavut. Additional investments would be earmarked for the three Inuit regions outside of Nunavut, with \$50 million for Nunavik, \$15 million for Nunatsiavut and \$15 million for the Inuvialuit Settlement Region.

Northern and Inuit regions will also benefit from the proposed Budget 2016 investments of \$1.5 billion over two years, starting in 2016-17, in affordable and social housing across the country.

These Budget 2016 investments are part of the first phase of the government's commitment to expand social infrastructure across the country over the next ten years.

The government has also committed to engaging in broad consultations over the coming year in order to develop a national housing strategy. This will guide how additional investments in affordable housing would be made, including in the North.

As the committee knows, these and other targeted programs to support housing in the North fall under the responsibility of the Canada Mortgage and Housing Corporation and the Department of Indigenous and Northern Affairs.

de la politique sociale, et M. Roger Charland, directeur de la Division des relations fédérales-provinciales, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale.

[*Français*]

Diane Lafleur, sous-ministre adjointe, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale, ministère des Finances Canada : Merci. Comme vous l'avez mentionné, je suis Mme Diane Lafleur, sous-ministre adjointe, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale au ministère des Finances, et je suis accompagnée de M. Roger Charland, directeur, Division des relations fédérales-provinciales, laquelle est responsable de la gestion des transferts aux provinces et aux territoires.

Tout d'abord, je tiens à remercier les membres du comité de nous offrir l'occasion de leur parler de la formule de financement des territoires dans le cadre de l'étude du comité sur le logement dans les collectivités nordiques.

[*Traduction*]

Je tiens à rappeler que le besoin de logements abordables est particulièrement criant dans les collectivités nordiques et inuites et que cette situation peut avoir des effets multiples sur la santé et le bien-être des habitants du Nord.

C'est pour cette raison que le budget de 2016 prévoit un investissement de 177,7 millions de dollars sur deux ans, à partir de 2016-2017, pour répondre aux besoins urgents de logements dans les collectivités nordiques et inuites.

Plus précisément, 8 millions de dollars seront versés au Yukon, 12 millions aux Territoires du Nord-Ouest et 76,7 millions au Nunavut. D'autres investissements seront réservés aux trois régions inuites en dehors du Nunavut, soit 50 millions de dollars pour le Nunavik, 15 millions pour le Nunatsiavut et 15 millions pour la Région désignée des Inuvialuit.

Le budget de 2016 prévoit également pour les régions nordiques et inuites un investissement de 1,5 milliard de dollars sur deux ans, à partir de 2016-2017, pour la construction de logements abordables et de logements sociaux dans tout le pays.

Ces investissements font partie de la première phase de l'engagement du gouvernement à élargir l'infrastructure sociale du pays au cours des 10 prochaines années.

Le gouvernement s'est également engagé à procéder à de vastes consultations au cours de l'année qui vient dans le but d'élaborer une stratégie nationale du logement. Cela permettra de déterminer les investissements supplémentaires qu'il y aura lieu de prévoir en matière de logements abordables, notamment dans le Nord.

Comme vous le savez, ces programmes et d'autres programmes visant le soutien au logement dans le Nord sont du ressort de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et du ministère des Affaires autochtones et du Nord.

I understand that some of my colleagues from CMHC and Indigenous and Northern Affairs have already appeared before the committee.

[*Translation*]

The Department of Finance, on the other hand, does not have a direct role in programming. We do, however, manage the four main federal transfers to the provinces and territories: the Canada Health Transfer, Canada Social Transfer, Equalization and Territorial Formula Funding. These transfers provide support to provinces and territories to help support essential public services and programs, including support for health care and social programs such as housing, within their jurisdiction.

[*English*]

In 2016-17, the government will provide almost \$70.9 billion in transfer payments to the provinces and territories. This represents roughly a quarter of all federal government spending.

Nearly \$3.8 billion in federal transfers will be provided to the territories. Of this amount, \$947 million will be provided to the Yukon, \$1.3 billion will be provided to the Northwest Territories, and \$1.5 billion will be provided to Nunavut.

Taken together, major transfers to the territories represent an average of over \$31,000 per capita. This is significantly larger, on a per capita basis, than the transfers to the provinces. For instance, federal transfers represent \$3,940 per capita in Prince Edward Island, which is the province that receives the most per capita of any province.

For the territories, the most important transfer by far is the Territorial Formula Financing, which we call the TFF for short, and it amounted to \$3.6 billion in 2016-17.

It is the most important source of revenue for territorial governments, with TFF payments representing 72 per cent of the total revenues of combined territorial governments in 2015-16.

The comparatively larger TFF amounts on a per capita basis are recognition of the high cost of providing public services in the North as well as the challenges that territorial governments face in providing these services to a large number of small and isolated communities.

What is Territorial Formula Financing? TFF is an annual transfer from the federal government to each territorial government that provides funding to the territories to assist with their spending needs while taking into account their unique circumstances. Its purpose is to enable territorial governments to provide their residents a range of public services comparable to those offered by provinces at a comparable level of taxation.

Je crois savoir que certains de mes collègues de la SCHL et du ministère des Affaires autochtones et du Nord ont déjà comparu devant le comité.

[*Français*]

Le ministère des Finances, par contre, ne joue pas de rôle direct dans l'établissement de ces programmes. Il gère cependant les quatre principaux transferts fédéraux aux provinces et aux territoires, soit le transfert canadien en matière de santé, le transfert canadien en matière de programmes sociaux, la péréquation et la formule de financement des territoires. Ces transferts accordent un soutien aux provinces et aux territoires afin d'aider à appuyer les services et les programmes publics essentiels, y compris le soutien aux programmes de soins de santé et sociaux, comme le logement, relevant de leur administration.

[*Traduction*]

En 2016-2017, le gouvernement versera près de 70,9 milliards de dollars en paiements de transfert aux provinces et territoires. Cela représente en gros un quart de l'ensemble des dépenses du gouvernement fédéral.

Près de 3,8 milliards de dollars seront transférés aux territoires, dont 947 millions au Yukon, 1,3 milliard aux Territoires du Nord-Ouest et 1,5 milliard au Nunavut.

Globalement, les principaux transferts aux territoires représentent une moyenne de 31 000 \$ par habitant. C'est nettement supérieur, par habitant, à ce qui est versé aux provinces. Par exemple, les transferts fédéraux représentent 3 940 \$ par habitant dans l'Île-du-Prince-Édouard, qui est celle des provinces qui obtient le plus par habitant.

Pour les territoires, le transfert le plus important est de loin ce qu'on appelle la Formule de financement des territoires, ou FFT, qui s'élève à 3,6 milliards de dollars pour 2016-2017.

C'est la source de revenus la plus importante pour les gouvernements territoriaux, les paiements issus de la FFT représentant 72 p. 100 de l'ensemble des revenus de tous les gouvernements territoriaux en 2015-2016.

Les montants comparativement plus élevés issus de la FFT par habitant témoignent du fait que nous sommes conscients du coût élevé des services publics dans le Nord ainsi que des difficultés qu'éprouvent les gouvernements territoriaux lorsqu'il s'agit de fournir ces services à un grand nombre de petites collectivités isolées.

Qu'est-ce que la Formule de financement des territoires? Il s'agit d'un montant annuel transféré par le gouvernement fédéral à chacun des territoires pour augmenter leur budget compte tenu de leur situation particulière. L'objectif est de permettre aux gouvernements territoriaux de fournir à leurs résidents un éventail de services publics comparables à ce qui est offert par les provinces à un niveau de taxation équivalent.

TFF helps to fund essential public services in the North, such as hospitals, schools, infrastructure and social services, including social housing.

[*Translation*]

It is important to note that the TFF is an unconditional transfer, which means that territorial governments are free to spend the money according to their own priorities, including funding for housing. They are accountable to their residents for how they use these funds. There are no obligations on the territories to report back to the federal government.

The legislation governing TFF is typically renewed every five years to account for evolving territorial circumstances, changing taxing practices and ensuring the most appropriate data sources. The last renewal was in 2014, and we are currently working with territorial officials to improve the program as we approach the next renewal in 2019.

[*English*]

How is the TFF calculated? In general, TFF payments for each territory are calculated using two metrics: the territory's gross expenditure base, and its fiscal capacity.

In accordance with the legislative formula, we first calculate the territory's gross expenditure base, which is a proxy for how much a territory needs to spend to deliver programs and services such as hospitals, schools and housing support that would be comparable to those offered by provinces.

Second, we calculate the territory's eligible revenues, a measure of each territory's capacity to raise own-source revenues by applying a national average tax rate to representative tax bases that reflect the economic activity of each territory. The calculation of eligible revenues in TFF mirrors a similar calculation in the equalization program.

Essentially, a territory's Territorial Financing Formula payment is equal to the gap between its gross expenditure base and its eligible revenues. Stated another way, it's the gap between what it needs to spend to provide comparable services, and what it's able to raise in tax revenues. From year to year, the gross expenditure base is adjusted based on the growth in spending by provincial and local governments and shifts in territorial population growth relative to the national average based on the latest statistics from Statistics Canada. Meanwhile growth in eligible revenues largely reflects changes in the territorial economic circumstances.

As the committee may be aware, Budget 2016 is proposing an immediate improvement to the TFF program in light of a recent data revision by Statistics Canada. For a bit of context, on December 1, 2015, Statistics Canada released revised public

La FFT facilite le financement des services publics essentiels dans le Nord, par exemple les hôpitaux, les écoles, l'infrastructure, et les services sociaux, dont les logements sociaux.

[*Français*]

Il est important de noter que la FFT est un transfert inconditionnel, ce qui veut dire que les gouvernements territoriaux sont libres de dépenser l'argent conformément à leurs propres priorités, y compris le financement pour le logement. Ils sont responsables envers leurs résidents de la manière dont ils utilisent les fonds. Les territoires ne sont pas tenus de rendre compte au gouvernement fédéral.

La législation qui régit la FFT est habituellement renouvelée tous les cinq ans afin de tenir compte de l'évolution des circonstances territoriales et des changements aux pratiques d'imposition, de sorte que les meilleures sources de données disponibles soient utilisées. Le dernier renouvellement date de 2014, et nous collaborons actuellement avec les fonctionnaires territoriaux afin d'améliorer le programme à l'approche du prochain renouvellement en 2019.

[*Traduction*]

Comment la FFT est-elle calculée? En général, les paiements issus de la FFT qui sont versés à chaque territoire sont calculés selon deux paramètres, à savoir la base des dépenses brutes du territoire et sa capacité fiscale.

Selon la formule prévue par la loi, on commence par calculer la base des dépenses brutes du territoire, qui est une évaluation des dépenses que le territoire doit prévoir pour offrir des programmes et services comme les hôpitaux, les écoles et le soutien au logement, à un niveau comparable à celui des provinces.

Ensuite, on calcule les revenus admissibles du territoire, soit sa capacité à percevoir des revenus à partir de sources propres, en appliquant un taux d'imposition moyen national aux bases fiscales représentatives qui traduisent l'activité économique de chaque territoire. Le calcul des revenus admissibles ressemble à ce qui se fait dans le cadre du programme de péréquation.

Pour l'essentiel, le paiement versé à un territoire dans le cadre de la Formule de financement des territoires est égal à l'écart entre sa base de dépenses brutes et ses revenus admissibles. En d'autres termes, c'est l'écart entre ce qu'il doit dépenser pour fournir des services comparables et son assiette fiscale. D'année en année, cette base est ajustée en fonction de la croissance des dépenses des gouvernements provinciaux et locaux et de l'évolution démographique des territoires par rapport à la moyenne nationale, selon les dernières données de Statistique Canada. Entre-temps, la croissance des revenus admissibles traduit généralement l'évolution de la situation économique des territoires.

Comme vous le savez peut-être, le budget de 2016 prévoit une amélioration immédiate au programme de la FFT compte tenu des dernières données révisées de Statistique Canada. Pour vous situer un peu les choses, le 1^{er} décembre 2015, Statistique Canada

sector statistics that better conformed to international standards and benefited from improved methodologies. As a result, there was a downward revision to the estimate of growth in provincial and local government spending between 2011-12 and 2014-15.

Even though there were no changes to the actual TFF program, these statistics factored directly into the legislated formula to calculate payments to the territories.

The impact of the revised data and the legislative requirement to recalculate each territory's gross expenditure base for every year going back to 2013-14 resulted in payment amounts being calculated for 2016-17 that were lower than territorial expectations.

Budget 2016 proposes to remove this legislative requirement and introduce amendments that will result in improvements to the stability and predictability of TFF payments while ensuring that the formula continues to reflect the most accurate and reliable data. These amendments will provide an additional \$67 million to the territories compared to the amounts that were calculated back in December 2015.

More precisely, the Yukon will receive an additional \$17 million, the Northwest Territories an additional \$248 million and Nunavut an additional \$26 million.

In conclusion, I would just note that in addition to the support provided by the federal government for housing in the North through programs such as the Investment in Affordable Housing and incremental budget investments, the TFF provides annual funding to the territories to assist them with all expenditure requirements including housing needs.

We would be happy to take any questions you have.

The Deputy Chair: Thank you for your presentation. I would just like to ask for a little elaboration on the territorial funding formula changes this year.

You've outlined at the end of your presentation the amounts that Yukon, N.W.T. and Nunavut will receive as a result of this problem that emerged. I understand it originated with Statistics Canada formulae. I don't think you clarified what those territories would have received had the change in Statistics Canada not occurred.

As I understand it, while the N.W.T. is getting an additional \$24 million, it would have received \$34 million had this new formula for growth not been put in place. I understand that, while Nunavut is getting \$26 million additional this year as a response to this problem, it would have gotten \$33.6 million had this not happened, which represents about a \$10 million shortfall for the N.W.T. and about a 6-\$7 million shortfall for Nunavut. I'm not sure what the numbers are in Yukon. Am I correct in stating those figures?

a publié de nouvelles statistiques sur la fonction publique qui correspondent mieux aux normes internationales et qui sont le fruit de meilleures méthodologies. Il y a donc eu une révision à la baisse de l'estimation de la croissance des dépenses provinciales et locales entre 2011-2012 et 2014-2015.

Le programme de la FFT proprement dit n'a pas été modifié, mais ces statistiques ont été directement prises en compte dans la formule prévue par la loi pour calculer les paiements à verser aux territoires.

Les données révisées et l'exigence législative imposant de recalculer la base des dépenses brutes de chaque territoire pour chaque année jusqu'à 2013-2014 ont donné lieu à des paiements inférieurs aux attentes des territoires pour l'exercice 2016-2017.

Le budget de 2016 prévoit la suppression de cette exigence législative et l'introduction de modifications qui permettront d'améliorer la stabilité et la prévisibilité des paiements issus de la FFT tout en garantissant que la formule continue de traduire les données les plus exactes et les plus sûres. Ces modifications libéreront 67 millions de dollars de plus pour les territoires, comparativement aux montants calculés en décembre 2015.

Plus précisément, les montants supplémentaires suivants seront versés : 17 millions de dollars au Yukon, 248 millions de dollars aux Territoires du Nord-Ouest et 26 millions de dollars au Nunavut.

En conclusion, j'aimerais simplement rappeler que, en plus du soutien apporté par le gouvernement fédéral en matière de logement dans le Nord par le biais de programmes comme le Logement abordable et les investissements budgétaires supplémentaires, la FFT prévoit des versements annuels aux territoires pour les aider à absorber leurs dépenses, notamment en matière de logement.

Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Le vice-président : Merci de votre exposé. J'aimerais avoir un peu plus de détails sur les modifications apportées cette année à la formule de financement des territoires.

Vous avez indiqué, à la fin de votre exposé, les montants que recevront le Yukon, les T.N.-O. et le Nunavut en raison du problème dont on s'est aperçu. Si je comprends bien, il est dû aux calculs de Statistique Canada. Je ne crois pas que vous ayez précisé ce qu'auraient obtenu les territoires s'il n'y avait pas eu de changement à Statistique Canada.

Si je comprends bien, les T.N.-O. vont recevoir 24 millions de dollars de plus, alors qu'ils auraient eu 34 millions avant la nouvelle formule. Même chose pour le Nunavut, qui va recevoir 26 millions de plus cette année pour cette raison, alors qu'il aurait eu 33,6 millions auparavant, soit un manque à gagner de 10 millions pour les T.N.-O. et de 6 ou 7 millions pour le Nunavut. Je ne suis pas très sûr des chiffres pour le Yukon. Est-ce que je me trompe?

Ms. Lafleur: Had there been no change whatsoever made to the formula but the statistical revision applied, as it normally does when there is a revision to the statistics, the territories would have collectively experienced a decline of \$88 million in transfers. The government's proposed change would reinstate \$67 million of that decline, if you will, which is not quite the full amount. The reason for that is that the changes that are proposed deal with the — if I can call it that — going backwards problem that was in the formula. Under the current legislation, the gross expenditure base is set in the legislation for the year 2013-14. All of the following year's calculations are driven off of that original base. Every year, when new data comes out, the legislation requires the government to recalculate the amounts for all of the preceding years, going back to 2013-14.

That was the main source of the problem and the shortfall going forward, and what is being proposed now is that the government would no longer have to go back and recalculate for all of those prior years so that the data revision will only apply on a going forward basis.

So yes, it does have impact on 2016-17 and forward because the legislation requires that the government always use the best and most up-to-date data available, but the government is proposing to address the issue of this unpredictability. Data revisions will always come, from time to time, from statistical organizations, and leaving those prior years open exposes the territories to changes that are unforeseen. So the proposal is to actually close that so that the impact is only felt on a going forward basis.

The Deputy Chair: That will take a legislative change, I understand. I wonder if you could give us the status of those proposed legislative amendments. Where are they at? When will they be introduced?

Ms. Lafleur: The government included this as part of their budget plan, so one would expect these changes to be part of a budget implementation act.

The Deputy Chair: Okay, we'll have to look for that. Thank you.

Senator Enverga: Thank you for the presentation. Actually, we got a lot of details from you, and we thank you for that.

My question is about Canada Mortgage and Housing Corporation's Investment in Affordable Housing, or IAH, program. The federal government provides financial support to the provinces and territories to improve access to affordable housing through initiatives such as new construction, renovation, homeownership assistance, rent supplements, shelter allowance, accessibility modifications, and accommodations for victims of family violence.

Mme Lafleur : Si l'on n'avait rien changé à la formule, mais qu'on avait appliqué les statistiques révisées, comme c'est toujours le cas lorsque de nouvelles statistiques sont établies, les territoires auraient subi collectivement une baisse de 88 millions de dollars de transferts. Les modifications proposées par le gouvernement réinjectent 67 millions de dollars, si on veut, et cela ne couvre pas le tout. Les modifications proposées visent à régler le problème de référence de la formule si on peut dire. Selon la réglementation actuelle, la base des dépenses brutes part de l'exercice 2013-2014. Les calculs des années suivantes s'appuient tous sur cette base de référence. Chaque année, lorsque de nouvelles données sont publiées, le gouvernement doit recalculer les montants de toutes les années antérieures jusqu'à 2013-2014.

C'était la principale raison du problème et du manque à gagner prospectif, et ce que nous proposons maintenant, c'est que le gouvernement n'ait plus à remonter le temps et à recalculer toutes les années antérieures et que les données révisées soient seulement applicables prospectivement.

Donc, oui, ça aura des répercussions sur 2016-2017 et par la suite, parce que la réglementation prévoit que le gouvernement doit toujours employer les données les meilleures et les plus récentes, mais nous proposons de régler cet élément d'imprévisibilité. Les organismes statistiques publient de temps à autre des données révisées, et, si on expose les années antérieures à des révisions, on expose aussi les territoires à des changements imprévisibles. Nous proposons donc de fermer ça afin que les effets ne soient ressentis que prospectivement.

Le vice-président : Autrement dit, il faudra apporter une modification législative. Pourriez-vous nous dire où en sont les propositions de modifications législatives à cet égard? À quel stade en est-on? Quand seront-elles introduites?

Mme Lafleur : Le gouvernement l'a prévu dans son plan budgétaire. On peut donc s'attendre à ce que ces modifications fassent partie d'une loi d'application du budget.

Le vice-président : D'accord, nous devons suivre ça. Merci.

Le sénateur Enverga : Merci de votre exposé. En fait, vous nous avez donné beaucoup de détails, et nous vous en remercions.

Ma question concerne le programme d'investissement dans le logement abordable, l'IDLA, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Le gouvernement fédéral apporte une aide financière aux provinces et territoires pour améliorer l'accès à des logements abordables par le biais d'initiatives comme l'aide à la construction, à la rénovation et à l'accès à la propriété, les suppléments au loyer, l'allocation de logement, les modifications à l'accessibilité, et l'hébergement des victimes de violence familiale.

My question is: When providing money to provinces and territories under the affordable housing initiatives, are the provinces and territories allowed to keep a portion of the allocated money for administration? If yes, how much can they keep for that purpose?

Ms. Lafleur: I'm afraid that's not a question that I know the answer to. I think that's a question for Canada Mortgage and Housing Corporation as they administer the Investment in Affordable Housing agreements.

I know that, under the funding that has been provided in the budget, there are some components that require cost matching from the provinces, but the bulk of the components actually do not require cost matching. In terms of the administrative amount, that's a question for Canada Mortgage and Housing Corporation in terms of the details. I'm afraid I don't have that.

Senator Enverga: So, in your budget, you're not sure if there is an allocation there for money that can be taken away by the territories or the provinces for administrative purposes? You didn't put it anywhere in there?

Ms. Lafleur: The budget tried to focus on making use of existing programming that we know is already working well and leveraging those agreements or mechanisms that are already in place in order to be able to flow the money more quickly to the provinces and municipalities.

Senator Raine: You said in your remarks that you arrive at a bulk figure, and those are transferred to the territories with no strings attached. They can do what they wish with that money. Whether they spend it on a new hospital or more houses, that doesn't matter.

Ms. Lafleur: It's entirely up to them to decide according to their priorities, and they are accountable to the populations of their respective territories in how they spend that. They do not have to report back to the federal government on how they have spent that.

Senator Raine: That's for the territorial transfer funds?

Ms. Lafleur: The territorial formula financing.

Senator Raine: There are other ways that the federal government supports social programs in the North, through other programs like CMHC housing, for instance. Is there any relationship between the territorial financing formula, and the territories drawing down on many other programs?

Ms. Lafleur: They are not linked in any direct way. As you say, there are a number of other ways that the federal government supports the territories. From our perspective, the other two key areas are the Canada Health Transfer and the Canada Social Transfer. The health transfer is to support the principles of the Canada Health Act and ensure universal access to health care in the territories. The Canada Social Transfer is in support of the

Ma question est la suivante : Quand on donne de l'argent aux provinces et territoires dans le cadre des initiatives liées au logement abordable, est-ce que les provinces et territoires peuvent garder une partie des fonds pour absorber les frais administratifs? Si c'est le cas, dans quelle proportion?

Mme Lafleur : Je crains de ne pas pouvoir répondre à cette question. Je pense qu'il faudrait l'adresser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement puisque c'est elle qui administre les ententes d'investissement dans le logement abordable.

Je sais que, dans le cadre du financement prévu au budget, certains éléments supposent une contrepartie des provinces, mais, pour l'essentiel, il n'y a pas d'exigence de contrepartie. Pour ce qui est des frais administratifs, il faudrait obtenir des détails auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Je n'ai malheureusement pas ces renseignements.

Le sénateur Enverga : Donc vous n'êtes pas sûre qu'il y ait dans le budget une partie qui puisse être retenue par les provinces et territoires pour couvrir leurs frais administratifs? On ne l'a pas prévu?

Mme Lafleur : Le budget vise à utiliser les programmes existants qui fonctionnent bien et à tirer parti des ententes ou mécanismes déjà en place pour acheminer les fonds plus rapidement aux provinces et aux municipalités.

La sénatrice Raine : Vous avez dit, dans vos remarques, que vous calculez un montant global et que vous l'acheminez aux territoires sans condition. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent de cet argent. Qu'ils construisent un nouvel hôpital ou d'autres maisons, peu importe.

Mme Lafleur : Il leur revient entièrement de décider en fonction de leurs priorités, et ils doivent rendre compte à leurs populations respectives. Ils n'ont pas à rendre compte au gouvernement fédéral de la façon dont ils ont dépensé cet argent.

La sénatrice Raine : On parle de fonds de transferts territoriaux?

Mme Lafleur : On parle de la Formule de financement des territoires.

La sénatrice Raine : Le gouvernement fédéral soutient les programmes sociaux dans le Nord par d'autres moyens, par exemple par le biais de programmes comme celui de la SCHL en matière de logement, par exemple. Y a-t-il un rapport entre la Formule de financement des territoires et les prélèvements effectués par les territoires dans beaucoup d'autres programmes?

Mme Lafleur : Il n'y a aucun rapport direct. Comme vous l'avez dit, le gouvernement fédéral passe par bien d'autres voies pour aider les territoires. Selon nous, les deux autres moyens les plus importants sont le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Le Transfert en matière de santé vise à concrétiser les principes de la Loi canadienne sur la santé et à garantir l'accès universel aux

social programs, such as early learning and child care. It has built into it what we call a “notional allocation,” but it is not one that the territories are bound to respect. Again, they can spend the money on priority social programs as they see fit.

Senator Raine: Those two transfer programs would be with matching funds from the territories?

Ms. Lafleur: No, those are transfers from the federal government's general revenues to the territories.

Senator Raine: The object being that there are equal transfers for all Canadians?

Ms. Lafleur: Those are equal per capita transfers. Every province and territory gets their share based on their share of the overall population.

Senator Raine: We have just heard from the previous witnesses that there is an issue with housing funding where they have capital allocations that I guess they take out of the territorial transfer funding formula. So they use some of the territorial funding formula for capital investments in needed new homes for social housing, but there is a decreasing ability to draw out funding for operations and maintenance. I don't quite understand how that works. Do you have any idea, or would we have to ask somewhere else?

Ms. Lafleur: There are a variety of ways that the territory can invest in housing. Part of it is through using some of the territorial formula financing money. Part of it can be from their own-source revenues, i.e. the taxes that they raise, either corporate income tax or personal income tax, in the territories. In addition, there are some programs in place, as I'm sure my colleagues from CMHC might have spoken to you about, things like the investment in affordable housing, which targets the building of new social housing and the maintenance of social housing.

If I can spend just two minutes on some of the budget measures that might be of interest to you, there are a number that the territories could avail themselves of.

There is the doubled investment in affordable housing. That is actually a match, 50-50. For every dollar that the federal government adds to it, the territories that are eligible would have to put fifty cents in as well. However, there are other investments such investments for the construction and repair of an adaptation of affordable housing for seniors, which does not have a cost-match requirement.

There was also significant funding of \$574 million over two years for energy and water efficiency retrofits and renovations for the existing stock of social housing. A lot of it is dated and showing its age, so the thinking there is you could use the money

soins de santé dans les territoires. Le Transfert en matière de programmes sociaux vise à soutenir les programmes sociaux, comme les programmes d'éducation préscolaire et de garderie. Ça s'inscrit dans ce que nous appelons une « allocation spéculative », mais les territoires ne sont pas tenus de respecter ce principe. Une fois encore, ils dépensent l'argent comme ils l'entendent selon les priorités de leurs programmes sociaux.

La sénatrice Raine : Ces deux programmes de transfert appellent-ils une contrepartie des territoires?

Mme Lafleur : Non, il s'agit de transferts aux territoires prélevés dans les revenus généraux du gouvernement fédéral.

La sénatrice Raine : L'objectif étant que les transferts soient égaux pour tous les Canadiens, c'est ça?

Mme Lafleur : Ce sont des transferts égaux par habitant. Chaque province et chaque territoire reçoivent sa part en fonction de sa proportion de la population générale.

La sénatrice Raine : Les témoins précédents nous ont parlé des difficultés de financement en matière de logement lorsqu'ils ont des allocations de capital qu'ils prélèvent, je suppose, dans les fonds versés dans le cadre de la Formule de financement des territoires. Ils utilisent donc une partie de ces fonds pour investir dans la construction de nouveaux logements sociaux, mais ils ont moins de marge de manœuvre pour prélever des fonds destinés aux coûts de fonctionnement et d'entretien. Je ne comprends pas très bien comment ça marche. En avez-vous une idée ou devrions-nous demander à quelqu'un d'autre?

Mme Lafleur : Le territoire peut investir de diverses façons dans le logement. Il peut, entre autres, puiser dans les fonds transférés au moyen de la Formule de financement des territoires. Il peut aussi prélever dans les revenus de ses propres sources, par exemple les impôts qu'il lève sur les revenus des entreprises ou des particuliers du territoire. Il y a aussi des programmes, dont je suis sûre que mes collègues de la SCHL vous ont parlé, comme l'Investissement dans le logement abordable qui vise la construction de nouveaux logements sociaux et l'entretien des logements sociaux.

Si je peux prendre deux minutes de votre temps pour parler de certaines mesures budgétaires susceptibles de vous intéresser, il y en a un certain nombre dont les territoires pourraient bénéficier.

Il y a le double investissement dans le logement abordable. Il s'agit en fait d'un système de contrepartie. Pour chaque dollar ajouté par le gouvernement fédéral, les territoires admissibles doivent verser leur quote-part de 50 ¢. Mais il y a d'autres investissements, comme les investissements dans la construction et la réparation ou l'adaptation de logements pour les aînés, qui ne supposent pas de contreparties.

Je rappelle aussi l'investissement important de 574 millions de dollars sur deux ans dans la réparation et la rénovation des logements sociaux existants pour les rendre plus efficaces sur les plans de l'utilisation de l'eau et de l'énergie. Beaucoup de ces

for much needed repairs, and at the same time, you would be lowering utilities bills in the long-run because these housing units would become more energy efficient.

There is also money in the shelters, transition homes and tackling homelessness.

There are quite a number of initiatives, all of which the territories could avail themselves of and that would help with the affordable housing situation in the North.

Senator Watt: On the target housing initiative, Budget 2016, I would like to say that whatever the amount that is made available by this budget is very welcome, even though I do believe that some of our leaders have indicated it is not enough. Nevertheless, it was very much appreciated because it makes life a little better than what it is today.

In saying that, I would just like to get back to the point raised by the two senators across from me concerning whether the funds stop being transferred from the federal government to the provincial government. I know you spent a bit of time on elaborating “transfer,” the concept, the formula, dealing with the territories, but for the provinces, is that pretty well the same in terms of the formula that will exist?

Ms. Lafleur: The comparator with the provinces is the Equalization program. It is different in the sense that not all provinces get Equalization and all territories do get Territorial Formula Financing. Equalization, however, is unconditional, the same way that Territorial Formula Financing is.

We look at provinces’ fiscal capacities and their ability to raise own-source revenues and compare based on the national average tax rate to see which provinces have more fiscal capacity than others. That’s the basis on which we determine who receives Equalization and how much. Once the determination is made and the amounts are determined, those amounts are transferred without conditions to the provinces.

Senator Watt: So it’s the still the same sort of formula that has been in existence for quite some time that we have not been able to find out. I myself have not been able to find out when I ask the question about how much of it is being held back as administrative cost.

That problem will have to be revisited by the politicians at some point so we can at least have some kind of a control at the receiving end, because right now, we are operating under the mercy of what is being handed down from the provincial government, and we are not even sure if we are getting our money’s worth.

Ms. Lafleur: The fundamental principles behind Territorial Formula Financing and Equalization, as far as I can remember, have been that the federal government communicates very publicly. We announce the amounts every December so that every Canadian who is interested in this knows exactly how much money is going to each jurisdiction. It is then each jurisdiction’s

logements sont vieux et en mauvais état, et l’idée ici est d’utiliser cet argent pour procéder à des réparations très nécessaires tout en réduisant les factures de services publics à long terme puisque les logements auraient une meilleure efficacité énergétique.

Il y a aussi de l’argent pour les refuges, les foyers de transition et la lutte contre l’itinérance.

Il y a un certain nombre d’initiatives, dont les territoires pourraient tirer parti et qui faciliteraient la situation du point de vue du logement abordable dans le Nord.

Le sénateur Watt : Pour ce qui est des mesures prévues dans le budget de 2016 au titre du logement, je tiens à dire que tout ce qui pourra être investi à ce titre est grandement apprécié, bien que certains de nos dirigeants, je crois, estiment que ce n’est pas assez. Il reste que c’est très apprécié parce que ça facilite un peu la vie.

Cela dit, je voudrais revenir sur la question soulevée par les deux sénateurs qui me font face au sujet de la fin des transferts du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux. Je sais que vous avez consacré un peu de temps à expliquer la notion de « transfert », la formule de financement des territoires, mais, pour les provinces, est-ce qu’il y aura une formule du même genre?

Mme Lafleur : L’élément de comparaison avec les provinces est le programme de péréquation. C’est différent dans le sens où les provinces ne bénéficient pas toutes de la péréquation, alors que les territoires bénéficient tous de la Formule de financement. Par contre, la péréquation est inconditionnelle tout comme la Formule de financement des territoires.

Nous examinons la capacité fiscale des provinces et leur aptitude à obtenir des revenus de leurs propres sources et nous les comparons au taux d’imposition moyen national pour déterminer la capacité fiscale relative des provinces. C’est ainsi que nous décidons qui recevra des fonds de péréquation et dans quelle proportion. Une fois le calcul effectué et les montants déterminés, ces montants sont transférés inconditionnellement aux provinces.

Le sénateur Watt : C’est donc le même genre de formule qui existe depuis déjà un bon bout de temps et dont nous n’arrivons pas à nous faire une idée. Je n’ai moi-même pas pu obtenir de réponse quand j’ai demandé quelle proportion des fonds est retenue pour les frais administratifs.

Les responsables politiques devront se pencher sur ce problème à un moment donné pour que nous puissions au moins exercer un certain contrôle à la réception, parce que, à l’heure actuelle, nous fonctionnons selon le bon vouloir du gouvernement provincial qui décide ce qui est accordé, et nous ne sommes même pas sûrs de recevoir notre dû.

Mme Lafleur : Le principe fondamental de la Formule de financement des territoires et du programme de péréquation, que je sache, est que le gouvernement fédéral en fait une annonce largement publique. Nous annonçons les montants en décembre de chaque année pour que tous les Canadiens sachent exactement ce qui revient à chaque région. C’est ensuite à chaque province et

responsibility, through its own budget processes and other accountability processes, to explain to the populations of their jurisdiction how that money is being spent on programs that people care about. The federal government has not inserted itself into the management of those programs.

Senator Watt: In other words, the federal government is totally blind in that area in terms of how the money that is transferred is being spent at the community level.

Ms. Lafleur: We don't follow dollar for dollar from the transfer through the budget process. We know how much we give, and we know ultimately how much is being spent on things like hospitals and schools because each jurisdiction does report on that through either their budget or public accounts.

Senator Watt: There was an attempt in the early years of setting up a tripartite committee to include the people that are being impacted by whatever is coming from the federal government or whatever is being transferred to the provincial government and to monitor what is happening. That would be a way of knowing whether you are getting your money's worth, but at times that gets to be difficult because the Government of Canada and the provincial governments don't really follow the amending formula that was agreed to under the James Bay and Northern Quebec Agreement.

This is one issue. If it is a matter under federal jurisdiction, then the federal government has an obligation of 75 per cent. If it's under provincial jurisdiction, it's 25 per cent.

We are still wrestling with the issue of where are we at when it comes to dealing with it when the expenditures have to be realized. It is pretty hard to do long-term planning when you are partially blind in terms of what is the capital out there that we can access. That is a problem, and the committee may need to address that issue at some point. I just wanted to point that out.

Ms. Lafleur: From a transfer perspective, the government has legislated long-term growth formulas for each of the transfers so that provinces and territories will at least know the size of the envelopes and how quickly they are expected to grow over the years so there is some level of predictability with the level of transfers.

Senator Watt: That's okay for the provinces, but on the receiving end, it's not okay for us because we don't know whether we are getting our money's worth. That is the problem.

The other thing I would like to mention is that further investment would be also earmarked on the Inuit regions outside of Nunavut. If we are talking about \$50 million for Nunavik, \$15 million for Nunatsiavut and \$15 million for Inuvialuit Settlement Regions, that's the capital amount available for those regions.

Ms. Lafleur: That's for the next two years. The government is going to be consulting to develop a longer-term housing strategy.

territoire de déterminer, par son propre processus budgétaire et d'autres procédures comptables, d'expliquer à leurs populations comment cet argent est dépensé dans le cadre des programmes auxquels les gens tiennent. Le gouvernement fédéral ne s'ingère pas dans la gestion de ces programmes.

Le sénateur Watt : Autrement dit, le gouvernement fédéral ne sait absolument pas comment l'argent transféré est dépensé à l'échelle locale.

Mme Lafleur : Nous ne suivons pas chaque dollar transféré par le processus budgétaire. Nous savons combien nous donnons et nous savons au final les montants consacrés à des choses comme des hôpitaux et des écoles parce que chaque province et territoire en rend compte dans son budget ou ses comptes publics.

Le sénateur Watt : On a essayé au début de former des comités tripartites pour y inclure les gens touchés par les versements fédéraux ou les transferts aux provinces et suivre ce qui se passait. Ce serait un moyen de savoir si les gens obtiennent ce qui leur revient, mais c'est parfois difficile parce que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ne suivent pas vraiment la formule d'amendement convenue dans le cadre de la Convention de la baie James et du Nord québécois.

C'est un des problèmes. Si ça relève de la compétence fédérale, le gouvernement fédéral a une obligation de 75 p. 100. Si ça relève de la compétence provinciale, l'obligation est de 25 p. 100.

On ne sait toujours pas où on en est quand il s'agit de régler ça une fois les dépenses effectuées. Il est très difficile de planifier à long terme quand on ne sait pas vraiment de quels capitaux on dispose. C'est un problème, et le comité devrait peut-être l'aborder à un moment donné. Je voulais simplement le rappeler.

Mme Lafleur : Du point de vue des transferts, le gouvernement s'appuie sur des formules de croissance à long terme prévues par la loi pour chacun des transferts, afin que les provinces et territoires puissent au moins connaître l'importance de ce qui leur revient et à quel rythme ces montants sont censés augmenter d'une année à l'autre, de sorte qu'il y ait une certaine prévisibilité du niveau des transferts.

Le sénateur Watt : Ça va pour les provinces, mais à l'autre bout, ça ne va pas, parce que nous ne savons pas si nous recevons notre dû. C'est ça, le problème.

L'autre chose que je voulais rappeler, c'est que d'autres investissements seront réservés aux régions inuites extérieures au Nunavut. Si on parle d'environ 50 millions de dollars pour le Nunavik, 15 millions pour le Nunatsiavut et 15 millions pour la Région désignée des Inuvialuit, ce sont les ressources mises à la disposition de ces régions.

Mme Lafleur : Pour les deux prochaines années. Le gouvernement procédera à des consultations pour élaborer une stratégie du logement à long terme.

Senator Watt: Those are specific amounts I am talking about. We don't know whether we are going to be receiving those. I know that they will be going to the provinces.

Ms. Lafleur: They will be transferred to the jurisdiction.

Senator Watt: Northern and Inuit regions will also benefit from the proposed Budget 2016 investment of \$1.5 billion over two years, starting in 2016-17, in affordable and social housing across the country. This would be additional amounts that never existed before?

Ms. Lafleur: That's right. That's new money.

Senator Watt: But you have no information on the breakdown of which regions are getting what? How will that be dealt with?

Ms. Lafleur: That will be through the existing agreements in place, for the most part, the investment in affordable housing agreements, although some will flow directly from the federal government. The details on that are still very much to be worked out.

Senator Watt: Would it be up to the provinces to make claims, or would it be up to the regions, the housing authorities in the regions? Would they have any control on that?

Ms. Lafleur: I would imagine the housing authorities will be in contact with their respective governments to identify need and put forward proposals.

Senator Watt: Thank you.

The Deputy Chair: That's very helpful.

Senator Sibbeston: The Aboriginal people in the northern territories are treated differently in terms of the way the federal government provides programs to them in that there are public governments that deal with all the people who live in the territories — except for a little reserve in Hay River — most all people in the Northwest Territories live in communities, so the public government provides programs for housing, education, social services and so forth that the federal government would normally provide.

Has there ever been an analysis of this different way of dealing with Aboriginal people in the North and just what it would cost if the federal government were to provide services directly to the Aboriginal people of the North? Have you ever done that?

Ms. Lafleur: To my knowledge the Department of Finance has not done that kind of analysis. I don't know whether Indigenous and Northern Affairs would have done that kind of analysis. I just don't know the answer to that, I'm sorry.

Senator Sibbeston: I think Dennis would attest to the fact that we are fortunate in the territories that we don't have reserves. Also, too, we are fortunate that Aboriginal people are a big part of the population so they're not inundated and overwhelmed as

Le sénateur Watt : Je parle de ces montants précisément. On ne sait pas si on va les avoir. Je sais qu'ils vont aller aux provinces.

Mme Lafleur : Ils seront transférés à la juridiction compétente.

Le sénateur Watt : Les régions nordiques et inuites bénéficieront aussi de l'investissement prévu au budget de 2016, soit 1,5 milliard de dollars sur deux ans, à partir de 2016-2017, pour la construction de logements abordables et de logements sociaux dans tout le pays. Ce sont des montants supplémentaires qui n'existaient pas du tout avant?

Mme Lafleur : C'est exact. C'est de l'argent en plus.

Le sénateur Watt : Mais vous n'avez pas d'information sur la répartition de ces fonds entre les régions? Comment procédera-t-on?

Mme Lafleur : Ça passera, pour l'essentiel, par les ententes déjà conclues en matière de logement abordable, mais certains fonds seront directement transférés par le gouvernement fédéral. On est en train de mettre au point les détails de ce processus.

Le sénateur Watt : Est-ce que ce sont les provinces qui feront une demande, ou les régions ou les organismes responsables du logement dans les régions? Est-ce qu'ils auront un contrôle là-dessus?

Mme Lafleur : Je suppose que les organismes responsables du logement seront en contact avec leurs gouvernements respectifs pour circonscrire les besoins et acheminer des propositions.

Le sénateur Watt : Je vous remercie.

Le vice-président : Merci de ces renseignements fort utiles.

Le sénateur Sibbeston : Les Autochtones des territoires nordiques sont traités différemment dans la façon dont le gouvernement fédéral leur fournit des programmes, au sens où il y a des gouvernements populaires qui sont en relation avec tous les gens qui vivent sur ces territoires, exception faite d'une petite réserve à Hay River. La plupart des habitants des Territoires du Nord-Ouest vivent dans des collectivités, et c'est le gouvernement populaire qui fournit les programmes de logement, d'éducation, de services sociaux et autres, qui seraient normalement fournis par le gouvernement fédéral.

Est-ce qu'on a déjà analysé cette façon de faire dans le Nord et calculé ce qu'il en coûterait si c'était le gouvernement fédéral qui fournissait ces services directement aux Autochtones? Est-ce qu'on a déjà pensé à ça?

Mme Lafleur : À ma connaissance, le ministère des Finances n'a jamais fait ce genre d'analyse. Je ne sais pas si ça s'est fait au ministère des Affaires autochtones et du Nord. Et je n'ai malheureusement pas de réponse à cette question.

Le sénateur Sibbeston : Je pense que Dennis serait d'accord pour dire que nous sommes chanceux de ne pas avoir de réserves dans les territoires. Nous avons aussi la chance que les Autochtones soient majoritaires dans la population et qu'ils ne

native peoples in the South have been. I think that's the reason that Aboriginal people in the northern territories are generally doing better than Aboriginal people in the South.

I just wanted to state that and I was curious to see whether the government has ever done anything and you certainly recognize that. As far as a federal government department, it's much easier dealing with the whole issue on a territory basis than having to deal with people as a separate group, would you say?

Ms. Lafleur: Yes. The relationship of the federal government is with the territorial government. It's the same thing with the provinces, we deal with the provinces and not directly with the municipalities generally because there is that relationship legally as well in terms of municipalities are creatures of the provinces and so that's where the responsibility lies.

The Deputy Chair: If I may, it is notable, and you mention it in your presentation, that I think for the first time the federal budget did say that investments would be earmarked for the three Inuit regions outside of Nunavut, Nunavik, Nunatsiavut and the Inuvialuit Settlement Region, which are the regions we are actually studying in this study. Although they flow through the public governments of those regions, the federal government I think for the first time has recognized that Inuit are a distinct Aboriginal people in addition to First Nations. As Senator Watt noted, that's notable.

Senator Watt: I understand where you're coming from. I also understand where I'm coming from because I've been involved from the first modern treaty agreement. There is one provision in the agreement that I do feel from time to time is being ignored; that is if it's an ethnic nature when it comes down to point of providing services from the federal government, if it doesn't require going through the public instrument that is sort of a municipal entity, as you described it, because the federal government has no direct relationship with the municipalities but the provincial governments do, but in the area of ethnic nature there is a provision that funds can flow directly into ethnic organizations such as Makivik Corporation. The organizations actually do the construction work and make the designs for the housing and things of that nature.

I would have thought this would be a perfect opportunity as a model that has been set to be able to have the federal government funding flowing directly into the ethnic component. It should be examined to see whether this would be acceptable and workable so we can do long-term planning. Right now, having things being controlled by the outside, they have not improved any accessibility and on the timing and being able to have long-term planning. That's one of our problems.

Ms. Lafleur: As I mentioned earlier, in this phase the government wanted to focus on existing mechanisms that were tried and tested and had even in the last financial crisis of 2008-09, been leveraged to deliver greater economic activity so we knew we could do that fairly quickly, but then there is this longer term

soient pas submergés comme ceux du Sud. Je pense que c'est pour ça que les Autochtones des territoires nordiques s'en sortent généralement mieux que ceux du Sud.

Je voulais seulement dire ça, et je suis curieux de voir si le gouvernement a jamais fait quoi que ce soit dans ce sens, et vous le savez bien. Pour un ministère fédéral, il est beaucoup plus facile d'aborder la question globale du point de vue territorial que d'avoir affaire directement aux gens, n'est-ce pas?

Mme Lafleur : En effet. Le gouvernement fédéral est en relation avec le gouvernement territorial. C'est la même chose avec les provinces, on a affaire aux provinces et non pas directement aux municipalités, parce que, légalement, les municipalités sont des créatures des provinces et en relèvent donc.

Le vice-président : Si je peux me permettre, il est remarquable, et vous l'avez dit dans votre exposé, que, pour la première fois je crois, le budget fédéral prévoit des investissements réservés aux trois régions inuites en dehors du Nunavut, à savoir le Nunavik, le Nunatsiavut et la Région désignée des Inuvialuit, qui font, en fait, l'objet de notre étude. Bien que ces fonds soient acheminés aux gouvernements populaires de ces régions, le gouvernement fédéral reconnaît, pour la première fois je crois, que les Inuits sont un peuple distinct, en plus des Premières Nations. Comme l'a fait remarquer le sénateur Watt, il convient de le signaler.

Le sénateur Watt : Je vous comprends. C'est aussi mon avis parce que j'ai participé au premier accord de traité moderne. Il y a une disposition dans cet accord qui me semble oublié de temps en temps, et c'est que, lorsqu'il est question d'une ethnie dans la fourniture de services par le gouvernement fédéral, s'il n'est pas nécessaire de passer par un instrument public comme une entité municipale, comme vous l'avez décrit, parce que le gouvernement fédéral n'a pas de relation directe avec les municipalités, alors que les provinces en ont une, mais, quand il s'agit d'une ethnie, les fonds peuvent être acheminés directement aux organismes de cette ethnie, comme la Makivik Corporation, par exemple. Ce sont ces organismes qui s'occupent de concevoir et de construire les maisons et ce genre de choses.

Je pense que ce serait l'occasion idéale de suivre ce modèle qui permettrait au gouvernement fédéral d'acheminer directement les fonds aux organismes ethniques. On devrait s'interroger sur la possibilité que ce soit acceptable et pratique pour pouvoir faire de la planification à long terme. À l'heure actuelle, les choses sont contrôlées de l'extérieur, et ça ne facilite ni l'accessibilité, ni l'opportunité, ni la planification à long terme. C'est l'un de nos problèmes.

Mme Lafleur : Comme je l'ai dit tout à l'heure, à cette étape, le gouvernement veut se servir des mécanismes existants qui ont été testés et éprouvés et qui, même durant la crise financière de 2008-2009, ont permis de faciliter l'activité économique. Donc on savait qu'on pouvait agir rapidement grâce à eux, mais il y a aussi

strategy that is yet to be developed and will require a great deal of consultation with a variety of stakeholders. I think you have an opportunity there to bring that kind of consideration to table.

Senator Watt: We might, if I do manage to get my ideas across to our committee members in terms of what we should do and I think that should be part of the recommendations that should be coming out of this committee.

The Deputy Chair: There's a hint of where we might be going.

Senator Beyak: Thank you for an excellent presentation. I'm always pleased how many Canadians watch this at home so it's good to have the practical side of it and they always ask me practical questions so mine is this: \$31,000 per capita to the territories in the transfer and about \$3,000 per capita to the provinces. Who decides that 10 times difference?

The Deputy Chair: That was the lowest province, I believe.

Senator Beyak: But the average would be around \$3,000.

The Deputy Chair: No.

Ms. Lafleur: That's to Prince Edward Island.

The Deputy Chair: Sorry, that's the highest.

Senator Beyak: What would the average be then? I would say less than that, so \$3,000?

Ms. Lafleur: I'm not sure; I'll ask Roger to look at whether we've got that.

Senator Beyak: That's the first, and the second part of it then is if it's about \$3,000, which I'm figuring it is, and \$30,000, who decides 10 times more for the territories? Why not five times more? Why not 20 times more?

Ms. Lafleur: We don't do it on the basis of 5 times more or 10 times more, as I mentioned earlier, what we try to do is do a good assessment of what it costs to deliver programs and services in the North that are comparable to what provinces and territories deliver in the South and compare that to the ability of territories to raise revenues from their population. We assess the gap between those measures: how much you need to spend and how much you can actually raise. We describe it as a gap filling formula for that reason. I use that number for comparison but that's not the basis on which the calculation is made. It's really about trying to deliver the same level of service to people who live in the North.

Senator Beyak: Thank you very much.

Senator Moore: You mentioned that the TFF monies are transferred unconditionally and you said the same applies to the equalization monies. The Canada Social Transfer includes monies for social programs and post-secondary education. I'm very

la stratégie à plus long terme, qui doit encore être élaborée et qui sera précédée de beaucoup de consultations auprès de toutes sortes de protagonistes. Je pense que vous aurez là l'occasion de faire valoir vos arguments.

Le sénateur Watt : Possible, si j'arrive à faire entendre mes idées aux membres du comité concernant ce que nous devrions faire, et je pense que ça devrait faire partie des recommandations formulées ultérieurement par le comité.

Le vice-président : Voilà un indice de la direction que nous pourrions prendre.

La sénatrice Beyak : Merci de votre excellent exposé. Je suis toujours heureuse de voir le nombre de Canadiens qui suivent nos réunions à la maison, et c'est donc une bonne chose d'aborder les questions concrètes, parce qu'ils me posent toujours des questions concrètes. Voici donc la mienne : on parle de transferts de 31 000 \$ par habitant pour les territoires et d'environ 3 000 \$ par habitant pour les provinces. Qui décide de cet écart d'un multiple de 10?

Le vice-président : Je crois que c'est le niveau de la province qui reçoit le moins.

La sénatrice Beyak : Mais la moyenne serait d'environ 3 000 \$.

Le vice-président : Non.

Mme Lafleur : C'est le niveau de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le vice-président : Désolé, c'est le niveau le plus élevé.

La sénatrice Beyak : Quelle serait la moyenne dans ce cas? Je dirais moins que ça, donc 3 000?

Mme Lafleur : Je ne suis pas sûre. Je demanderai à Roger de vérifier.

La sénatrice Beyak : C'était ma première question. La deuxième est celle-ci : si c'est environ 3 000 \$, ce que je crois, et que c'est 30 000 \$ d'autre part, qui décide de donner dix fois plus aux territoires? Pourquoi pas cinq fois plus? Pourquoi pas 20 fois plus?

Mme Lafleur : Ce n'est pas une question de multiple de 5 ou de 10. Comme je l'ai expliqué, ce que nous essayons de faire, c'est de bien évaluer ce qu'il en coûte d'offrir dans le Nord des programmes et des services comparables à ceux des provinces et territoires du Sud en tenant compte de la capacité des territoires à recueillir des fonds dans leurs populations. Nous mesurons l'écart entre ces chiffres, l'écart entre les dépenses à prévoir et les revenus possibles. C'est pour ça qu'on l'appelle une formule de compensation. J'utilise ce chiffre à titre de comparaison, mais ce n'est pas la base sur laquelle le calcul est effectué. Il s'agit en fait d'offrir aux gens du Nord le même niveau de service qu'aux autres.

La sénatrice Beyak : Merci beaucoup.

Le sénateur Moore : Vous avez dit que les fonds issus de la FFT sont transférés sans condition et que le même principe s'applique à la péréquation. Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux comprend des fonds pour les programmes

interested in post-secondary education, so when you transfer those funds are they unconditional or do you stipulate a certain per cent must be spent on social and a certain per cent must be spent on post-secondary and do you get an accounting afterwards from each province?

Ms. Lafleur: A number of years ago, I believe in 2007, the government decided to put what they called a “notional allocation” on the amount of money that is transferred under the Canada Social Transfer and so there is a notional allocation that is assigned to post-secondary education. However, it is just that, notional, and provinces are not bound to spend that notional allocation entirely or at all on post-secondary education.

Senator Moore: Is that stated on the basis of a percentage and, if so, what is it?

Ms. Lafleur: I believe it was a dollar figure. After this meeting we could send you more information on that.

Senator Moore: I would like to know that because it's a very important item, especially in my province of Nova Scotia. I think it should be a separate, targeted transfer, it shouldn't be lumped in with social programs.

Anyway, that's my rant for today but I would like to know those figures.

Ms. Lafleur: We'll send you some information on the notional allocation and it has grown over time as the transfer has grown so we can give you information on where it's at now.

Senator Moore: Because the new basis of calculating on a per capita basis has been very harmful to us.

The Deputy Chair: Ms. Lafleur and Mr. Charland, thank you very much. If you have that information you could give it to us subsequently because we're going to have to close now.

Ms. Lafleur: Yes.

The Deputy Chair: I would like to thank you very much for being here and, with that, this committee is adjourned.

(The committee adjourned.)

sociaux et pour l'éducation postsecondaire. Je m'intéresse plus particulièrement à l'éducation postsecondaire. Donc, quand vous transférez ces fonds, est-ce qu'ils sont inconditionnels ou est-ce que vous stipulez qu'un certain pourcentage doit être consacré aux programmes sociaux et un certain pourcentage à l'éducation postsecondaire et est-ce que chaque province vous rend des comptes à cet égard par la suite?

Mme Lafleur : Il y a un certain nombre d'années, je crois que c'était en 2007, le gouvernement a décidé d'appliquer une « allocation spéculative » au montant d'argent transféré dans le cadre du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, de sorte qu'il y a une allocation spéculative affectée à l'éducation postsecondaire. Cela dit, ce n'est que ça, spéculatif, et les provinces ne sont pas tenues de l'affecter entièrement ou en partie à l'éducation postsecondaire.

Le sénateur Moore : Est-ce exprimé en pourcentage, et dans ce cas, quel est-il?

Mme Lafleur : Je crois qu'il s'agit d'un chiffre en dollars. Nous pourrions vous communiquer ces renseignements après cette réunion.

Le sénateur Moore : J'aimerais bien savoir, en effet, parce que c'est un élément très important, notamment dans ma province, la Nouvelle-Écosse. Je pense que ça devrait être un transfert ciblé et distinct et non pas mis dans le même sac que les programmes sociaux.

Quoi qu'il en soit, c'est ma diatribe pour aujourd'hui, mais j'aimerais connaître ces chiffres.

Mme Lafleur : Nous vous enverrons de l'information sur l'allocation spéculative. Elle a augmenté en même temps que le transfert, et nous pourrions donc vous donner de l'information sur la situation actuelle.

Le sénateur Moore : Parce que la nouvelle base de calcul par habitant nous a fait beaucoup de tort.

Le vice-président : Merci beaucoup à vous deux, madame Lafleur et monsieur Charland. Si vous pouvez obtenir ces renseignements, vous pourrez nous les donner plus tard, car nous devons terminer maintenant.

Mme Lafleur : Entendu.

Le vice-président : Je vous remercie d'être venus nous voir, et, sur ce, la séance est levée.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, April 12, 2016

Northwest Territories Housing Corporation:

Jeff Anderson, President and CEO;

Revi Lau-a, Manager Strategic Planning Policy and Communications.

Department of Finance Canada:

Diane Lafleur, Assistant Deputy Minister, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch;

Roger Charland, Director, Federal-Provincial Relations Division, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch.

TÉMOINS

Le mardi 12 avril 2016

Northwest Territories Housing Corporation :

Jeff Anderson, président et chef de la direction;

Revi Lau-a, gestionnaire de la planification stratégique, des politiques et des communication.

Ministère des Finances Canada :

Diane Lafleur, sous-ministre adjointe, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale;

Roger Charland, directeur, Division des relations fédérales-provinciales, Direction des relations fédérales-provinciales et politique sociale.